

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : Éconopéen-Paris

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres

Annonces en 7 points..... 2 50

Réclames en 8 points..... 4 »

Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE : Central 46-64

N° 1350. — 53^e volume (3) || Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t) || Vendredi 18 Janvier 1918

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/cours et dépôts particuliers	Porte-feuille	Avances	escompte s' valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4 104	640	6 912	943	1 541	739	3 1/2		
1918 3 janvier...	5 356	247	22 789	2 778	2 186	1 234	5		
1918 10 janvier...	5 358	244	22 983	2 697	2 093	1 233	5		
1918 17 janvier...	5 359	246	23 063	2 857	2 021	1 211	5		
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1 696	418	2 364	1 180	939	63	4		
1917 23 décemb...	3 008	203	13 783	8 294	15 773	10	5		
1917 30 décemb...	3 008	227	14 335	10 063	18 245	6	5		
1918 7 janvier...	3 008	138	14 179	8 538	16 458	8	5		
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 29 juillet...	1 004	»	733	1 055	841	»	3		
1917 27 décemb...	1 458	»	1 149	3 104	2 372	»	5		
1918 3 janvier...	1 480	»	1 165	3 960	2 662	»	5		
1918 10 janvier...	1 479	»	1 143	3 008	2 667	»	5		
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15	6		
1917 29 septemb...	267	4	424	115	55	19	5		
1917 31 octob...	285	4	458	99	57	18	5		
1917 30 novemb...	250	4	456	99	63	21	5		
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 30 juillet...	543	730	1 919	498	446	170	4 1/2		
1917 22 décemb...	1 967	715	2 755	948	432	398	4 1/2		
1917 29 décemb...	1 967	711	2 783	960	430	396	4 1/2		
1918 5 janvier...	1 967	707	2 814	960	430	392	4 1/2		
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130	3 1/2		
1917 1 décemb...	1 470	14	1 833	106	132	200	4 1/2		
1917 8 décemb...	1 469	14	1 822	108	144	198	4 1/2		
1917 15 décemb...	1 458	14	1 818	81	157	186	4 1/2		
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1 105	89	3 086	245	586	471	5 1/2		
1917 10 novemb...	834	78	5 985	1 287	820	591	5		
1917 20 novemb...	834	84	6 236	1 334	838	615	5		
1917 30 novemb...	835	85	6 338	1 350	860	588	5		
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47	5 1/2		
1917 14 janvier...	493	0	1 485	178	210	58	5		
1917 21 janvier...	493	0	1 501	209	210	58	5		
1917 28 janvier...	493	0	1 514	205	211	58	5		
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4 270	197	4 358	698	1 049	518	5 1/2		
1917 14 octob...	3 456	413	46 107	6 773	38 552	4 859	6		
1917 21 octob...	3 456	445	47 621	6 720	39 701	4 491	6		
1917 29 octob...	3 453	475	48 965	6 723	41 803	4 592	6		
SUEDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11	5 1/2		
1917 30 juin...	284	5	652	162	290	»	5 1/2		
1917 31 juillet...	286	5	619	205	327	83	5 1/2		
1917 31 août...	286	4	654	202	345	112	5 1/2		
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	20	3 1/2		
1917 21 décemb...	358	53	639	95	260	41	4 1/2		
1917 31 décemb...	358	52	702	137	362	45	4 1/2		
1918 7 janvier...	358	53	660	145	325	44	4 1/2		

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	19 déc. 1917	26 déc. 1917	2 janv. 1918	9 janv. 1918	16 janv. 1918
Londres.....	25.224	25.17 1/2	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	690 »	692 »	695.50	693 »	694.50
Hollande.....	208.30	207.56	248.50	248 »	247.50	244.50	249.50
Italie.....	100 »	99.62	»	69 »	68.25	68 »	67.75
Pétrograd.....	266.67	263 »	75 »	76 »	»	»	»
Suède.....	138.89	138.25	200 »	197.50	194 »	188 »	192 »
Suisse.....	100 »	100.03	131.50	130.25	130.50	127.50	129 »
Canada.....	518.25	»	»	»	»	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	19 déc. 1917	26 déc. 1917	2 janv. 1918	9 janv. 1918	16 janv. 1918
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	138 »	138.40	139.10	138.60	138.90
Hollande.....	» flor.	99.64	119.39	119.05	118.81	117.37	119.77
Italie.....	» lire.	99.62	»	69 »	68.25	68 »	67.75
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	28.125	28.50	»	»	»
Suède.....	» cour.	99.46	144 »	142.20	139.68	135.36	138.24
Suisse.....	» fr.	100.03	131.50	130.25	130.50	127.50	129 »
Canada.....	» dol.	»	»	»	»	»	»

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	18 déc. 1917	20 déc. 1917	27 déc. 1917	8 janv. 1918	15 janv. 1918
Paris.....	25.224	25.18 1/2	27.245	27.235	27.215	27.225	27.155
New-York.....	4.86 3/4	4.871	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4
Espagne.....	25.22	25.90	19.83	19.70	19.63	19.50	19.53
Hollande.....	12.109	12.125	10.95	11.025	10.95	11.01	10.975
Italie.....	25.22	25.268	39.55	39.65	39.75	40.15	40.05
Pétrograd.....	94.58	95.80	372 1/2	362 1/2	352 1/2	370 »	365 »
Portugal.....	53.28	46.19	30 »	30 »	30 »	29.75	29.75
Scandinavie...	18.15	18.24	14.03	13.955	14.17	14.45	14.13
Suisse.....	25.22	25.18	20.60	20.65	20.80	21.375	21.25

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	18 déc. 1917	20 déc. 1917	27 déc. 1917	8 janv. 1918	15 janv. 1918
Paris.....	100 fr.	100.44	92.58	92.61	92.68	92.65	92.88
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	127.19	128.03	128.48	129.34	129.14
Hollande.....	» flor.	99.87	110.57	109.81	110.57	109.96	110.32
Italie.....	» lire.	99.82	63.77	63.61	63.45	62.81	62.98
Pétrograd.....	» rou.	98.77	25.39	26.09	26.83	25.56	25.91
Portugal.....	» mil.	86.69	56.31	56.31	56.31	55.83	55.83
Scandinavie...	» cou.	99.56	129.43	130.13	128.15	125.67	128.52
Suisse.....	» fr.	100.17	122.93	122.14	121.26	117.00	118.69

Cette semaine, l'attention du marché s'est portée plus spécialement sur les changes anglais et américain. Le chèque sur Londres se négocie maintenant, sur le marché libre, avec seulement un écart d'un demi-centime par rapport au cours moyen officiel. Pour le câble transfert sur New-York, l'écart n'est que de 1/8. Ces deux devises sont offertes respectivement à 27,16 et 5,70 1/8. Enregistrons avec satisfaction cette amélioration nouvelle qui nous achemine vers une baisse des cours moyens officiels, immuables depuis le milieu du mois d'avril.

Les devises neutres, au contraire, sont en reprise générale. La couronne suédoise a passé de 1,88, la

9 janvier, à 1,92 le 16; elle clôture demandée à ce dernier cours. C'est le contre-coup de la réaction que l'on constate sur les places scandinaves, où la liquidation des opérations spéculatives de ces dernières semaines semble extrêmement laborieuse. La couronne norvégienne gagne, elle aussi, plus de 5 centimes, à 1,86 1/2. Quant à la couronne danoise, elle a passé de 1,73 le 9 à 1,78 le 12; elle n'a pas été cotée dans les autres séances. On peut faire la même observation pour le change suisse, bien qu'ici la baisse ait été moins brusque et moins profonde. Le franc suisse s'inscrit à 1,29, contre 1,27 1/2; il s'est relevé progressivement à chaque séance. Le florin des Pays-Bas réalise un gain à peu près égal et passe de 2,44 1/2 à 2,49 1/2. L'Espagne, enfin, après un léger fléchissement et de nombreuses variations en hausse et en baisse, s'inscrit à un niveau plus élevé que la semaine dernière, à 6,94 1/2 pour une piastre, contre 6,93 le 9 janvier. Le 11, la piastre cotait 6,91 et, les 14 et 15, elle avait remonté à 6,95. A la fin de décembre, le montant de la Dette extérieure, rapatriée et convertie en dette intérieure 4 %, s'élevait à 114 1/2 millions de pesetas, et le total des domiciliations à 408 millions 676.000 pesetas. Le change italien, toujours faible, fléchit à 67 3/4, après avoir coté 68 1/2 le 11 janvier.

Le rouble continue à n'être pas repris à la cote officielle. La tentative faite par quelques détenteurs pour créer, en coulisse, un marché de spéculation n'a pas réussi. Les plus téméraires n'osent se risquer en présence des nouvelles chaque jour plus mauvaises et plus incertaines qui arrivent de Petrograd; d'autant que les vendeurs tiennent leur prix, encouragés qu'ils sont par les cours télégraphiés de Suisse. Les marchés de la Confédération sont devenus — ils l'étaient déjà, mais ils le sont davantage depuis quelques semaines — des centres très actifs de spéculation sur les changes des belligérants. Le rouble, qui, le 2 janvier, s'y traitait aux environs de 72, a monté, le 7, à 95 et, le 8, à 96. Il perdait, il est vrai, 10 centimes le lendemain et s'inscrivait, le 10, à 80; mais, le 12, il était encore à 84, et il se tient maintenant quelque peu au-dessous. La parité, à Paris, s'établirait, par conséquent, aux environs de 1,05 ou 1,10; or, fin décembre, le rouble cotait à peine 76 centimes à notre Bourse. Il ne faut cependant rien exagérer. A la vérité, le volume des transactions est extrêmement réduit à Genève et ailleurs; les opérations qui s'y traitent et provoquent les brusques variations que nous venons d'indiquer, portent sur de petits montants et constituent de simples transmissions de positions. Le versement Petrograd reste toujours impossible.

Le change allemand et le change autrichien sont, eux aussi, travaillés par la spéculation; mais il ne semble pas qu'ils le soient dans des conditions bien meilleures. Le correspondant à Zurich de la Gazette de Francfort écrivait dernièrement : « Une petite spéculation excessive s'est établie sur le marché du mark et de la couronne. Depuis le petit agent d'affaires jusqu'au domestique, tout le monde achète des marks. » La Neue Züricher Zeitung attire également l'attention sur cet état de choses « malsain et peu souhaitable ». L'espoir de gagner sur la différence entre le cours d'aujourd'hui et le niveau du temps de paix attire, dit-elle, les petits acheteurs autant que la possibilité de pouvoir se livrer, avec de petites sommes en francs, à la chasse au profit... Mais ces milieux, peu puissants en capitaux, fléchissent aussi rapidement sous le coup des moindres inquiétudes politiques et leurs réalisations pèsent alors sur les cours ». C'est ce qui explique les brusques variations dont le mark et la couronne sont l'objet dans les deux sens et d'une séance à l'autre, depuis quelque temps. La spéculation sur les devises des Empires centraux

ne s'exerce d'ailleurs pas qu'en Suisse; elle s'exerce aussi en Allemagne, malgré la concentration des changes entre les mains de la Reichsbank. Il s'est établi, paraît-il, un marché libre dans les cafés avoisinant les marchés de Berlin et de Francfort. On y a poussé ces jours-ci la couronne autrichienne qui a fait des bonds désordonnés. A Genève, le mark se traite aux environs de 87,50 et la couronne à 55,30. Le 2 janvier, ces deux devises se négociaient respectivement à 86,10 et 53,75.

Le gouvernement argentin et les gouvernements français et britannique ont signé, lundi dernier, l'accord pour la fourniture aux Alliés de 2.500.000 tonnes de céréales. Cette fourniture sera payée à l'aide d'un crédit de 200.000.000 de piastres, consenti aux Alliés, à 5 %, et pour une durée de deux années.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16	18	24	31	8	15
		juillet 1914	déc. 1917	déc. 1917	déc. 1917	janv. 1918	janv. 1918
Paris	5.184	5.164	5.74	5.73	5.73	5.72	5.72
Londres.....	4.864	4.874	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin (1).....	95.28	95.06	»	»	»	»	»
Amsterdam....	40.195	»	43 3/4	43 1/4	43 5/8	43 1/4	43 1/4

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16	18	24	31	8	15
		juillet 1914	déc. 1917	déc. 1917	déc. 1917	janv. 1918	janv. 1918
Paris	100 fr.	100.27	90.24	90.39	90.37	90.41	90.55
Londres.....	100 liv.	100.19	97.91	97.91	97.91	97.91	97.91
Berlin.....	100 m.	99.67	»	»	»	»	»
Amsterdam....	100 fl.	»	108.84	107.00	108.53	107.00	106.98

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

Valeurs à vue	15	24	31	8	15
	juillet 1914	déc. 1917	déc. 1917	janv. 1918	janv. 1918
Alexandrie.....	97 21/32	97 13/32	97 13/32	97 13/32	97 13/32
Petrograd.....	95 80	349 ./.	359 ./.	369 ./.	364 1/2
Rio-de-Janeiro.....	15 7/8	13 5/16	13 1/2	13 1/2	13 5/8
Valparaiso.....	9 3/4	14 3/32	14 7/32	14 1/8	12 27/32
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Calcutta.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Hong-Kong.....	1.10 5/16	2.11 3/4	2.11 3/4	3.0 1/4	3.0 1/2
Shanghai.....	2.5 3/4	4.4 ./.	4.3 1/2	4.5 ./.	4.5 ./.
Buenos-Ayres (or).....	47 14/16	53 1/4	53 ./.	52 5/8	51 1/2
Montevideo.....	51 3/32	61 1/2	62 ./.	60 1/2	58 3/4
Singapour.....	2.3 15/16	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64
Yokohama.....	2 0 3/8	2.2 ./.	2.2 ./.	2.2 ./.	2.2 ./.

Variations du mark à

	4	11	18	24	31	8	15
	déc. 1917	déc. 1917	déc. 1917	déc. 1917	déc. 1917	janv. 1918	janv. 1918
New-York (1) (pair : 95 3/8)	»	»	»	»	»	»	»
Amsterdam (pair : 59 3/8)	»	»	»	»	»	»	»
Cours.....	39 30	40 45	40 65	44 50	45 25	46 575	45 10
Parité.....	66 31	68 25	68 59	75 08	76 35	78 58	76 10
Perte %.....	33 69	31 75	31 41	24 92	23 65	21 42	23 90
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	71 40	76 ./.	77 50	84 35	86 ./.	87 95	87 60
Parité.....	57 83	61 56	62 50	68 32	69 66	71 24	70 95
Perte.....	43 17	38 44	37 29	31 68	30 34	28 76	29 04

Le change sur Vienne à Genève est coté 55 30, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 47 3/4 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	14	15	15	15	15	15
	juillet 1917	août 1917	sept. 1917	oct. 1917	nov. 1917	déc. 1917
Cours de l'or.....	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent.....	40 1/4	44 ./.	51 ./.	43 3/4	43 1/2	43 ./.
Escompte hors banque.....	4 13/16	4 25/32	4 25/32	4 25/32	4 25/32	4 1/32

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Peu de choses à signaler comme opérations militaires. On échange en divers endroits des coups de canon, mais sans aucune attaque d'infanterie. De même en Italie. Seule, l'activité aérienne a été assez intense, et les escadrilles britanniques ont procédé à de nombreux bombardements le long du Rhin.

En France, au moins un événement considérable : l'arrestation de M. Caillaux, suivie de celles de M. Loustalot et de M. Comby. L'arrestation de M. Caillaux a produit, comme on peut penser, une émotion énorme. Elle a provoqué, à la Chambre, une agitation considérable qui s'est traduite en une demande d'interpellation, déposée par le groupe socialiste unifié. L'ordre du jour pur et simple, qui impliquait la confiance dans le Gouvernement, a été adopté à une grande majorité. D'après les premiers communiqués du Gouvernement, l'arrestation de M. Caillaux aurait été provoquée par deux faits : la découverte de divers documents provenant de l'ouverture du coffre-fort que le député de la Sarthe avait loué dans une banque de Florence, et des informations officielles venues d'Amérique. Il paraît que ces informations, données par le Gouvernement des Etats-Unis au Gouvernement français, permettraient de croire qu'à un moment donné M. Caillaux avait pu avoir, soit directement, soit indirectement, des rapports avec un représentant d'une puissance ennemie.

Il s'agirait, dit-on, du représentant de l'Allemagne en République Argentine à l'époque où le député de la Sarthe, chargé d'une mission ministérielle, se rendit à Buenos-Ayres au début de l'année 1915.

A Brest-Litovsk, les pourparlers n'avancent guère. L'on est toujours à l'inslant d'une rupture... qui ne se produit cependant jamais. Mais la diplomatie et le militarisme allemands, qui travaillent de pair, viennent de démasquer leurs prétentions en refusant décidément d'évacuer la Courlande, la Lithuanie, Riga et les îles de la baie de Riga, qui doivent être rattachées à l'Allemagne. On voit que le programme pangermaniste l'emporte.

D'autre part, l'Allemagne est en proie à une violente crise politique qui se résoudra, peut-être, en crise de chancellerie. Déjà, von Hertling et von Kuhlmann sont jugés trop tièdes et trop prudents par le clan militariste et pangermaniste qui paraît vouloir et devoir prendre la direction exclusive des affaires publiques. Une violente campagne, qui a ses inspirations à la Cour et au grand état-major, est dirigée contre ces deux hommes d'Etat, qui semblent déjà sacrifiés.

En Russie, l'anarchie et la guerre civile s'étendent. Les Bolcheviks, après la confiscation générale des dépôts dans les coffres-forts des banques, viennent de décréter, si les dépêches sont véridiques, l'abolition de toutes les dettes nationales et la défense de payer aucun coupon ou dividende.

Aux Etats-Unis, il vient d'être pris une mesure de la plus haute importance. La Chambre de commerce des Etats-Unis a soumis un référendum à ses 500.000 membres, proposant d'avertir les chefs de l'industrie allemande qu'ils ne pourront, à moins que le Gouvernement allemand ne

soit devenu après la guerre un organe responsable devant le peuple, reprendre ses relations amicales et commerciales avec les Etats-Unis.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Il ne s'est déroulé sur tous les fronts aucun événement militaire important.

La combativité se maintient cependant active sur le front occidental. Les tirs d'artillerie atteignent même, sur divers points, une assez grande intensité, particulièrement aux environs de Lens, en Champagne et en Alsace.

Sur la rive droite de la Meuse, dans la journée du 12, deux tentatives ennemies sur le front du bois Le Chaume, ont échoué. Malgré l'emploi de lance-flammes, les Allemands, qui attaquaient en deux endroits, ont été contraints de se retirer sous la violence de nos feux, après avoir subi des pertes sensibles.

Trois jours après, c'est-à-dire le 15, l'ennemi renouvelait sa tentative sur un front d'environ deux cents mètres. Cette nouvelle attaque fut de nouveau brisée par notre artillerie, et les quelques éléments ennemis qui avaient réussi à prendre pied dans un élément avancé ont été immédiatement rejetés.

Dans les secteurs tenus par nos alliés britanniques, seuls de nombreux coups de main sont à enregistrer de part et d'autre dans les Flandres et dans les régions de Lens, d'Arras et de Cambrai. Les tentatives d'incursions des patrouilles allemandes ont probablement pour but d'empêcher des soldats anglais de prononcer quelques attaques locales contre les positions principales ennemies.

De violents combats ont eu lieu, le 14 et le 15, sur le front italien, dans la région d'Asolone. Nos alliés, efficacement soutenus par l'artillerie, se sont lancés à l'assaut pour rectifier leur ligne au nord de Osteria il Lepre, à la partie supérieure du val Cesilla.

Malgré la résistance acharnée et la très vive réaction ennemie, d'importants progrès ont été obtenus et des pertes très graves infligées à l'adversaire.

Le 15 également, à l'est de Capo Sile, par une action de surprise exécutée avec un élan admirable, les soldats italiens ont élargi la tête de pont, arraché à l'ennemi la possession de quelques tranchées et repoussé ensuite ses contre-attaques successives.

La prolongation pendant un nouveau délai de un mois de l'armistice germano-russe était à prévoir. D'ailleurs, la force combative des soldats peut être certainement considérée comme nulle.

L'activité aérienne ne fait que s'accroître et les braves pilotes français, anglais et italiens remportent sur leurs adversaires de nombreuses victoires.

Les escadrilles britanniques ont exécuté en plein jour, le 14, et avec un grand succès, un raid aérien en Allemagne. Elles avaient pris pour objectif la gare et les usines de munitions de Karlsruhe, dans la vallée du Rhin. Une tonne et quart de projectiles a été jetée avec d'excellents résultats. Des explosions ont été observées dans le bâtiment et sur les voies de garage du grand nœud de voies ferrées du centre de la ville, dans les ateliers du chemin de fer et sur le nœud de voies ferrées de moindre importance. Des observateurs ont aperçu un très grand incendie dans les usines qui bordent la voie ferrée. Les aviateurs ont atteint tous leurs objectifs et sont rentrés sans avoir subi aucune perte.

Le lendemain, les usines d'acier de Thionville, à mi-chemin entre Luxembourg et Metz, ont également été bombardées et, en outre, une demi-tonne d'explosifs a été jetée sur deux importants nœuds de voies ferrées dans la région de Metz.

QUESTIONS DU JOUR

La Situation Économique et Financière de la France Avant, Pendant et Après la Guerre

I. — Méthodes d'évaluation de la fortune publique

Les déclarations concordantes faites par les gouvernements des grandes nations de l'Entente sur leurs buts de paix nous permettent d'espérer que la guerre actuelle sera la dernière convulsion internationale que l'Europe aura à subir, et que la future Société des Nations empêchera le retour des actes d'oppression et de barbarie que la politique allemande a fait subir pendant un demi-siècle au monde civilisé.

Nous sommes donc au seuil d'une ère nouvelle et il nous paraît intéressant, avant d'examiner la place que la France pourra occuper dans la Société des Nations, de préciser d'abord la situation économique et financière qu'elle avait avant la guerre.

Il y a plusieurs méthodes qui peuvent servir à l'évaluation de la fortune publique d'un pays. La première qui vient le plus naturellement à l'esprit, c'est celle qui consiste à calculer les revenus de ce pays et à les capitaliser en employant un coefficient moyen. Une maison rapporte, par exemple, 5.000 francs de revenus nets : En prenant le taux de capitalisation de 5 %, on fixe à 100.000 francs la valeur de ladite maison.

Cette méthode est défectueuse en ce sens que le revenu d'une maison, d'une usine, ou d'une ferme est quelquefois inférieur à ses frais d'exploitation et qu'en appliquant la méthode indiquée : la maison, l'usine ou la ferme n'aurait parfois qu'une valeur négative.

Une autre méthode qui a été fréquemment employée, c'est celle qui consiste à capitaliser l'annuité successorale.

On appelle ainsi l'ensemble des héritages et des donations entre-vifs survenus dans le courant d'une année. En supposant que la survie moyenne des bénéficiaires de ces héritages et donations soit, par exemple, de trente-cinq années (c'est la moyenne généralement admise) et en multipliant cette moyenne par la valeur de l'annuité successorale, on obtient théoriquement l'ensemble de la fortune publique parce que l'on suppose que tous les éléments de cette fortune changent, en moyenne, une fois de main tous les trente-cinq ans.

Cette méthode, qui a été imaginée par M. de Foville, a été relativement exacte pendant un certain temps, mais l'expérience des faits prouve qu'elle est aujourd'hui défectueuse, car une foule d'éléments, entrant jadis dans le calcul de l'annuité successorale, en sont maintenant distraits.

En effet, les valeurs mobilières, qui sont si faciles à dissimuler et qui ne représentaient autrefois que la dixième partie environ des fortunes privées, constituent, de nos jours, plus du tiers des héritages, et comme les impôts sur les successions ont été considérablement élevés depuis une vingtaine d'années et qu'ils ont même pris la forme d'impôts progressifs, l'évasion fiscale, insignifiante et négligeable jadis, est devenue importante au point de rendre inapplicable la méthode d'évaluation par l'annuité successorale. C'est très regrettable, car ce système d'évaluation était très simple et permettait de suivre, année par année, le développement de la richesse privée de notre pays.

Faut-il dès lors renoncer à établir tout inventaire de nos ressources ? Non, assurément, car il reste le procédé de l'évaluation directe, évidemment beaucoup plus compliqué que la méthode par la masse

successorale, mais qui peut cependant fournir une solution rapprochée de la vérité, grâce au nombre et à la précision des documents statistiques dont nous disposons actuellement. C'est d'ailleurs ce procédé que nous avons déjà employé pour notre étude sur la *Fortune publique de la France* (1).

L'étude que nous allons faire aujourd'hui nous permettra d'apprécier la situation économique et financière de notre pays à la veille de la guerre, car elle embrassera tous les éléments de sa production et de sa fortune acquise. Nous dresserons ce bilan pour les deux années : 1892 et 1912. L'année 1892 parce qu'elle coïncide à la fois avec l'établissement de notre nouveau régime douanier et avec la dernière grande enquête agricole comportant une évaluation officielle de la propriété non bâtie et des revenus de la culture française, et l'année 1912 parce qu'elle est la dernière sur laquelle nous ayons des statistiques à peu près complètes.

A l'aide de ces deux bilans nous pourrions comparer la situation matérielle de la France à vingt années d'intervalle et suivre, avec preuves à l'appui, le développement de son activité économique et financière et l'accroissement de son épargne nationale.

On divise généralement la fortune publique en deux grandes catégories de valeurs : les biens fonciers, comprenant les immeubles, les terres, les usines, etc., et les biens meubles, représentés par les valeurs mobilières françaises ou étrangères, le numéraire, les créances, les meubles, objets d'art, etc.,

Les biens fonciers ou immobiliers se divisent eux-mêmes en deux parties : 1° La *propriété non bâtie*, concernant spécialement les exploitations agricoles, et 2° la *propriété bâtie*, c'est-à-dire les immeubles urbains et ruraux servant à l'habitation des hommes et aux exploitations industrielles ou commerciales.

Nous allons suivre cette division et commencer notre inventaire par la *propriété non bâtie*.

II. — Les origines du Régime douanier de 1892

L'enquête agricole décennale de 1892 montra que l'agriculture française traversait alors une crise de la plus haute gravité. En effet, relativement aux chiffres indiqués par l'enquête décennale de 1882, la production de nos céréales avait, dans son ensemble, diminué de plus de 10 %.

Un recul très sérieux s'était également manifesté sur les autres produits alimentaires et notamment sur les produits de la vigne, des cultures maraîchères et des vergers. Cette crise provoqua une laborieuse discussion parlementaire qui aboutit d'abord aux lois protectrices du blé national : loi du 23 mars 1883 frappant le blé étranger importé en France d'un droit de douane de 3 francs par quintal, droit relevé à 5 francs par la loi du 22 mars 1887 et à 7 francs par celle du 24 février 1894.

Les résultats obtenus par ce commencement de protection encouragèrent le Parlement à généraliser le système protecteur à l'ensemble de la production agricole et de la production de nos diverses industries nationales. Les tarifs douaniers de 1892, dont M. Jules Méline, député des Vosges, avait pris l'initiative, furent ainsi votés par la Chambre et par le Sénat après des enquêtes nombreuses et une discussion qui dura plusieurs mois.

L'idée générale qui a présidé à l'établissement de ces tarifs, c'est que, depuis une trentaine d'années, de profondes modifications étaient survenues dans le monde, transformant les rapports des vieilles nations de l'Europe avec certains pays nouvellement arrivés à la civilisation.

(1) *La Fortune publique de la France*, par Edmond Théry, 1 vol., chez Ch. Delagrave, éditeur, 1911.

Les applications multiples de la vapeur et de l'électricité, la rapidité et la sécurité des transports, la baisse prodigieuse du fret maritime survenue entre 1875 et 1890, et enfin la mise en valeur, par les capitaux européens, d'immenses territoires jusqu'alors désertiques, nivelèrent le prix de vente des marchandises internationales dans le sens du plus bas prix de revient de ces marchandises, et l'ancienne protection naturelle de la distance, dont les pays de l'Europe bénéficiaient, se trouvant à peu près supprimée, la concurrence des pays nouveaux menaçait de ruiner les pays producteurs de l'ancien continent.

L'observation des faits avait montré que les producteurs d'un pays quelconque peuvent, dans une certaine mesure, améliorer leurs procédés de fabrication ou leurs méthodes d'exploitation, mais qu'il n'est pas en leur pouvoir de s'affranchir individuellement des conditions générales de milieu (salaires, transports, impôts, service militaire, climat, nature du sol, etc.) auxquelles leurs exploitations sont soumises. Si on ajoute à ces faits la politique nouvelle des grands gouvernements européens, qui adoptèrent le protectionnisme bien avant la France, qui cherchèrent, par tous les moyens, d'affranchir leur pays respectif de la concurrence étrangère par des créations d'industries nouvelles et qui, pour obtenir ces résultats, appliquèrent des tarifs douaniers élevés aux produits venus du dehors, on comprendra que la France fût, en quelque sorte, obligée d'adopter, elle aussi, un régime de défense contre la concurrence étrangère.

Le régime de 1892 a cherché à établir une sorte d'équilibre entre les conditions générales de l'industrie agricole et manufacturière de notre pays (conditions dont nos producteurs, nous le répétons, ne peuvent s'affranchir isolément) et les conditions générales des industries similaires de l'étranger qui, pour des raisons naturelles comme les bas prix de la main-d'œuvre, des matières premières et de la terre, la fertilité du sol, des charges fiscales et sociales moins lourdes, etc., ou pour des faits artificiels comme les primes à l'exportation, les trusts, les cartels, la dépréciation de l'étalement monétaire, etc., peuvent produire à meilleur marché.

Mais il faut bien observer que ce régime n'a pas supprimé la concurrence, comme l'avaient affirmé ses adversaires ; il a permis, au contraire, d'organiser rationnellement la libre concurrence à l'intérieur, au profit du consommateur indigène lui-même, puisque, sans ce rétablissement d'équilibre, il n'y aurait plus de concurrence possible.

En effet, l'industrie étrangère, placée pour des raisons quelconques dans de meilleures conditions que l'industrie similaire nationale, se serait immédiatement emparée de notre marché intérieur et y aurait fait la loi.

Il est bien évident qu'en laissant aux produits étrangers la libre accession sur notre territoire, sans avoir à payer à leur passage à la frontière une part équivalente des charges et impôts divers que subissent à l'intérieur de la France les produits similaires nationaux, il est évident, disons-nous, que si les produits étrangers avaient bénéficié de cet avantage, le prix de ces produits aurait baissé sensiblement. C'eût été au détriment de la fortune nationale et du bien-être des Français pris dans leur ensemble, car les dix-neuf vingtièmes de nos compatriotes vivent de leur travail et ce travail leur aurait nécessairement manqué si les exploitations agricoles et industrielles avaient été obligées de suspendre, ou simplement de réduire, leur production en raison de cette concurrence étrangère.

Il est utile de payer le pain et les vêtements bon marché, mais il est indispensable d'avoir de quoi acheter du pain et des vêtements. D'ailleurs, les bas prix provoqués par l'introduction libre des produits étrangers sur le marché français ne se seraient pas

maintenus, car, une fois maîtres de ce marché, les importateurs étrangers n'auraient pas manqué d'exploiter la situation en y élevant les prix de leur marchandise puisqu'ils n'auraient plus eu à craindre la concurrence des produits nationaux.

Telles sont les grandes raisons qui ont amené le Parlement, en 1892, à corriger notre régime douanier. Nous allons voir, en étudiant successivement la situation de nos principales sources de production, si cette politique économique a été oui ou non favorable aux intérêts généraux de la France.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

Les États-Unis en Guerre

Nous n'avons pu donner, dans notre dernier numéro, la place qui convenait au nouveau programme de guerre du Président Wilson. Du moins, nous en avons pu exposer le principal, la substance même, les 14 propositions qui restent comme un projet de Charte des temps nouveaux.

Ce Message a surpris tout le monde aux États-Unis, même les intimes du Président et les plus proches confidentiels de sa pensée. Était-ce une improvisation ? Par la forme et par la manière peut-être, mais certainement pas par le fond, car le Président Wilson a exposé — même dans leur précipitation surprenante — des idées mûries depuis longtemps, au moins depuis l'ère qu'a inaugurée l'effondrement de la Russie.

La hâte qu'a mise M. Wilson à exposer, non pas ses buts de guerre, mais ses conditions de paix, montre qu'il a trouvé urgent d'assainir par un souffle franc et pur l'atmosphère du monde empoisonnée par la duplicité et la fourberie allemandes. Depuis trop longtemps le monde ne résonnait plus que de paroles allemandes : des diplomates odieusement hypocrites, des militaires brutalement arrogants semblaient régler, seuls, les destinées de la terre. Après M. Lloyd George, M. Wilson a voulu faire savoir qu'il était des puissances avec lesquelles les Empires centraux avaient encore à compter et que les impériaux auraient à subir et non pas à faire la loi de la future humanité. Et il a tenu à montrer tout de suite que cette humanité serait vraiment humaine pour tous, même pour les coupables qu'atteindra le châtiement du monde. Même parmi les peuples châtiés il n'y aura pas de peuple paria.

Pendant le Président des États-Unis n'a pas cru devoir se cantonner, cette fois, sur le terrain des idées philosophiques. Ce nouveau Message ressemble moins que les précédents à une Encyclique. Des hautes conceptions morales, M. Wilson est descendu jusqu'à des tractations pratiques et à des plans concrets. Les quatorze propositions constituent la trame d'un accord précis entre toutes les nations de l'Entente pour la solution de tous les problèmes que la guerre a soulevés. A très peu de variations près, toutes les nations qui se défendent contre l'Allemagne pourront trouver dans les propositions de M. Wilson tout ce qu'elles cherchent dans cette guerre : la dignité et la sécurité de leur existence.

On s'est demandé si ce Message était un Message de paix ou de guerre ? La question est résolue par l'implacable fermeté du ton et la forme définitive des propositions : c'est un Message de paix victorieuse — ou de guerre. Il ressort de chaque mot de ce généreux programme que la paix n'est possible et viable que sur les ruines du militarisme prussien, et que paix du monde et survie du militarisme sont deux conditions inconciliables.

La grande originalité du Message est que le Président Wilson a définitivement érigé la question d'Alsace-Lorraine en problème international. La restitution de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie

n'est plus d'un intérêt français mais mondial : ça n'est plus pour nous une question d'amour-propre ou de revanche mais, pour le monde entier, une question de sécurité. En proclamant la nécessité du retour de l'Alsace-Lorraine à la France et de la création d'un grand Etat polonais indépendant avec un port sur la Baltique, les Etats-Unis ont lancé un défi direct et irrévocable à Berlin.

A toutes ces affirmations devait nécessairement s'en ajouter une autre : l'Entente ne cherche ni à anéantir, ni à démembrer, ni à ruiner l'Allemagne qui, désarmée et rendue inoffensive, pourra reprendre sa place dans le concert des nations. Par là, se trouve déjouée la manœuvre favorite des pangermanistes qui tiraient leur principale force de l'argument de la destruction de l'Allemagne.

**

A cette nouvelle déclaration de guerre à l'Allemagne, les Etats-Unis sont bien décidés de joindre un effort approprié à l'immensité et à la difficulté du but. A un récent banquet, M. Lansing, secrétaire du département d'Etat, commentant ce Message, a déclaré : « Nous continuerons cette guerre, nous devons vaincre pour l'amour de l'humanité et nous vaincrons. » Il sait ce qu'une pareille assertion comporte d'engagements matériels. Nous, nous savons par des renseignements certains, que les Etats-Unis s'apprêtent à donner leur plus vigoureux effort économique, financier et militaire, surtout militaire. L'Amérique est un pays de réalisation qui ne se contente pas de mots et où les paroles sont déjà des actes. En veut-on quelques preuves ?

L'administrateur des vivres, M. Hoover, a décidé qu'un projet de loi serait soumis cette semaine aux deux Chambres en vue d'imposer hebdomadairement un jour sans viande et un jour sans froment.

Ce projet de loi donnera à l'administrateur des vivres les pouvoirs qui lui manquent actuellement pour faire appliquer ces restrictions.

Or, malgré ces restrictions nécessaires chez lui et en raison de la situation alimentaire en Europe, le gouvernement américain a l'intention de faire un envoi supplémentaire, et cela malgré le fait que l'exportation normale fut déjà dépassée vers le milieu de décembre. On demandera au peuple américain de faire encore et encore des économies afin de combler le déficit.

Non moindre est l'effort militaire. Le sous-secrétaire d'Etat, M. Baker, a présenté devant le Comité des affaires militaires du Sénat, un important rapport sur la situation des forces aux Etats-Unis.

« En neuf mois, a déclaré le secrétaire d'Etat, le contingent a passé de 9.524 à 110.856 officiers ; de 210.500 à 1 million 428.650 hommes. »

Le secours que les Etats-Unis apporteront aux pays de l'Entente sera, dans tous les domaines, le secours intégral et maximum. Nous en avons pour assurance la promesse de tous leurs hommes d'Etat responsables, l'avis des hommes compétents du monde entier et la crainte avouée de l'Allemagne.

Georges BOURGAREL.

Le Chèque Postal

Le 10 janvier a été promulguée au *Journal officiel* la loi portant création, sous l'autorité du ministre du commerce, des postes et des télégraphes, d'un service de comptes courants et de chèques postaux dont la gestion est confiée à l'administration des postes et des télégraphes.

Le service organisé et dirigé par l'administration centrale des postes et des télégraphes, est assuré par des bureaux régionaux qui ont pour fonctions de tenir les comptes courants de chèques postaux.

La plus grande facilité est accordée pour l'obtention de ces chèques. Peuvent se faire ouvrir des

comptes courants, après avoir effectué un dépôt de garantie, toute personne, association, société, maisons de commerce et tout groupement de fait ou de droit dont la demande a été agréée par l'administration.

Des décrets spéciaux déterminent dans quelles conditions des comptes peuvent être ouverts à l'Etat, aux personnes morales administratives et aux services publics.

Sont portés au crédit des comptes courants les versements effectués soit par les titulaires à leur propre compte, soit par des tiers et le montant des virements ordonnés par les titulaires d'autres comptes courants postaux. Sont portées au débit des comptes courants postaux, les sommes qui font l'objet, de la part des titulaires :

1° De chèques nominatifs payables à leur profit ;
2° de chèques dont le montant est payable à des personnes dénommées autres que les titulaires de ces comptes, et 3° de chèques ou d'ordres de virement au profit d'autres titulaires de comptes courants postaux.

Les versements faits par des tiers sont opérés au moyen de mandats-cartes et soumis au paiement, par la partie versante, des droits ordinaires applicables à ces mandats, la taxe de factage exceptée.

Les chèques payables à des personnes dénommées sont convertis en mandats-cartes assujettis aux droits ordinaires, la taxe de factage exceptée. Ces droits sont à la charge des titulaires de comptes courants et portés au débit de leur compte.

Les versements effectués directement par les titulaires sur leurs propres comptes et au bureau de poste de leur domicile exclusivement, les retraits opérés au moyen de chèques nominatifs émis par les titulaires, à leur profit, et les virements, donnent lieu à la perception d'une taxe fixe d'écriture de dix centimes (10 centimes) pour chaque opération.

Cette taxe est prélevée sur le compte crédité, dans le premier cas, et sur le compte débité, dans les deux autres cas.

Point important, le chèque postal n'est pas soumis à la loi du 14 juin 1865 et autres dispositions concernant le chèque ordinaire.

L'article 7 stipule que l'administration sera responsable des sommes qu'elle aura reçues pour être portées au crédit des comptes courants ; elle ne sera pas responsable des retards qui pourront se produire dans l'exécution du service. Aucune réclamation ne sera admise concernant les opérations ayant plus de trois ans de date.

En ce qui concerne la prescription, sera acquis au Trésor public le solde de tout compte courant postal sur lequel aucune opération n'aura été faite depuis dix ans.

**

Le *Journal officiel* de même date a publié un décret du ministre compétent déterminant les conditions dans lesquelles fonctionnera le service des comptes courants et chèques postaux, les redevances pour prestations diverses, ainsi que les mesures d'ordre général destinées à assurer l'exécution de la présente loi.

Aux termes de ce décret, les demandes des comptes doivent être déposées ou envoyées au bureau de poste de la résidence du signataire ; elles peuvent être aussi remises entre les mains d'un facteur en cours de tournée. Elles doivent mentionner les nom et prénoms ou la raison sociale du signataire, son adresse, sa profession et le bureau de chèques où doit être tenu le compte.

Le dépôt de garantie que doit verser le titulaire du compte est fixé à 50 francs ; il est indisponible jusqu'à la clôture du compte.

L'administration publie une liste des titulaires de comptes courants. Cette liste est livrée à toute personne qui en fait la demande et peut être consultée

gratuitement par le public dans tous les bureaux de poste.

Aucune limite n'est fixée ni pour l'actif des comptes courants ni pour le montant des versements.

A l'exception des taxes et redevances diverses, aucune somme ne peut être portée au débit d'un compte qu'au vu d'un chèque postal tiré par le titulaire du compte ou par ses représentants autorisés. Ce chèque peut servir à trois catégories d'opérations ; il porte, suivant le cas, les dénominations ci-après :

1° Chèque nominatif, lorsqu'il est émis par le titulaire de compte et à son profit ;

2° Chèque d'assignation, quand il est tiré au profit de tiers ;

3° De virement, lorsque son montant doit être inscrit au crédit d'autres comptes courants.

L'administration fournit aux titulaires de comptes deux sortes de formules de chèques ; la première est destinée à l'émission des chèques de paiement ; la seconde est spéciale aux virements. Le tarif des carnets de chèques sera fixé par arrêté ministériel.

Le délai de validité du chèque postal est uniformément de dix jours. Il court depuis la date d'émission inclusivement, jusques et y compris la date à laquelle le chèque parvient au bureau de chèques.

Au regard de l'administration, le chèque postal périmé est nul et de nul effet ; il est renvoyé au titulaire du compte.

Le chèque nominatif et le chèque d'assignation ne peuvent dépasser la somme de 100.000 francs.

S'ils sont émis pour une somme supérieure à 10.000 francs, ils doivent faire l'objet d'un préavis adressé, par écrit, au bureau de chèques, quarante-huit heures au moins avant que le chèque ne parvienne à ce bureau.

Les chèques de paiement sont transformés en mandats-cartes par les bureaux de chèques. Ils peuvent être assignés sur des bureaux de poste français ne participant pas au service des mandats-cartes, ainsi que sur les bureaux étrangers, dans les limites et les conditions où fonctionne, avec ces bureaux, le service des mandats ordinaires.

Le titulaire d'un compte courant est informé chaque jour des opérations qui ont été portées au crédit ou au débit de son compte. De plus, il reçoit gratuitement, à l'issue de chaque quinzaine, notification de l'avoir net figurant à son compte.

Le titulaire peut demander, à toute époque, la clôture de son compte. L'administration peut prononcer d'office cette clôture, notamment lorsqu'un ou plusieurs chèques postaux ont été tirés par le titulaire sans provision suffisante.

**

Le chèque postal n'est pas encore l'idéal de mode de paiement sans déplacement de numéraire ; il présente néanmoins une amélioration dans le mode des règlements avec l'administration des postes, règlements souvent difficiles par suite de l'encombrement des guichets et des difficultés créées par un fonctionnarisme parfois trop méticuleux.

Pour le commerce, il pourra être un auxiliaire précieux. Le règlement de tous les mandats, quels qu'ils soient, pourra être centralisé en un genre de compte de dépôt dans un bureau de poste déterminé. Pour le particulier, l'utilité n'apparaît pas de prime abord ; la nominalité exigée, le non-endossement du chèque postal, la dualité entre le chèque de paiement et le chèque de virement, sont autant de causes qui le feront négliger par les non-commerçants, peu au courant des formalités indispensables de la poste et de la banque.

Le chèque ordinaire n'aura pas là un concurrent bien sérieux. Manière de chèque barré, d'allure restrictive, le chèque postal ne sera pas — surtout que le bon de poste existe — un instrument général de règlement destiné à diminuer la circu-

lation monétaire. Il présente néanmoins une innovation, un progrès, un pas en avant, et nous aurions mauvaise grâce à ne pas lui souhaiter bonne chance et longue vie.

R. MAGAUD.

Le Recouvrement des Impôts

Le *Journal officiel* a publié, le 12 courant, le rendement des impôts indirects et monopoles pour le mois de décembre dernier. Ce rendement se compare ainsi avec celui d'une année normale et celui de décembre 1916, vingt-neuvième mois de guerre :

Produits	Comparaisons avec		
	Re-couvre-ments	Décembre année normale 1916	Déc. 1916
(En milliers de francs)			
Impôts et revenus divers :			
Enregistrement.....	69.673	+ 1.762	+26.146
Timbre.....	13.609	- 9.035	+ 1.627
Impôt sur les opérations des Bourses de valeurs et de commerce et pénalités.....	249	- 1.046	+ 67
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	10.807	+ 3.428	+ 842
Douanes.....	112.464	+43.324	-43.968
Contributions indirectes.....	50.747	- 2.654	+ 4.444
Denrées coloniales et succédanés du café.....	8.879	+ 8.879	+ 8.879
Sels.....	3.249	- 985	- 1.069
Sucres.....	29.478	+14.478	+ 9.054
Monopoles :			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur les briquets, tabacs, poudres à feu).....	63.659	+ 6.492	- 1.470
Postes.....	28.566	- 9.992	- 575
Télégraphes.....	6.155	+ 1.175	- 1.351
Téléphones.....	4.868	- 1.415	+ 1.438
Produits de diverses exploitations.....	107	- 32	+ 4
	402.510	+ 54.379	+ 4.068

Pour l'année 1917, la comparaison s'établit comme suit avec une année normale et 1916 :

Produits	Comparaisons avec		
	Recou-vrements	Année normale	1916
(En milliers de francs)			
Impôts et revenus divers :			
Enregistrement.....	719.619	-127.818	+195.002
Timbre.....	172.277	-105.588	+ 14.639
Impôt sur les opérations des Bourses de valeurs et de commerce et pénalités.....	2.775	- 13.194	+ 433
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	242.723	+ 51.113	+ 60.991
Douanes.....	1.511.425	+776.721	+111.542
Contributions indirectes.....	595.230	- 83.107	+122.328
Denrées coloniales et succédanés du café.....	80.036	+ 80.036	+ 80.036
Sels.....	36.572	+ 1.022	+ 5.618
Sucres.....	258.201	+ 77.367	+ 85.104
Monopoles :			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur briquets, tabacs, poudres à feu).....	709.349	+ 86.613	+ 96.386
Postes.....	283.500	- 12.238	+ 53.029
Télégraphes.....	68.193	+ 12.847	+ 5.489
Téléphones.....	46.174	- 13.619	+ 10.448
Produits de diverses exploitations.....	1.055	- 349	+ 276
Total.....	4.726.829	+729.811	+841.321

Le produit des impôts et revenus indirects et des

monopoles s'est élevé en décembre 1917 à 402 millions 510.000 francs. La comparaison avec les recettes de décembre 1916 fait ressortir une augmentation de 4 millions 068.400 francs, soit 1 %. Par rapport au mois correspondant d'une année normale, la plus-value est de 54 millions 379.300 francs, soit 16 %.

Si l'on établit les mêmes comparaisons pour l'année entière, les augmentations ressortent respectivement à 22 % et 18 %. Les taux des plus-values du mois de décembre sont donc inférieurs aux coefficients d'augmentation mensuelle moyenne pour l'année écoulée. Ce fait tient à la régression, au cours de l'année, des recettes douanières qui, supérieures de 71 %, en janvier dernier, aux produits de 1916, sont, pour décembre, en diminution de 19 % par rapport aux mêmes produits.

Les droits recouvrés par l'administration de l'enregistrement ont marqué au cours de l'année une progression soutenue. La diminution par rapport à la normale, qui s'élevait au début de 1917 à 21 %, n'est plus en décembre que de 4,9 % ; quant à l'augmentation sur 1916, elle est passée de 17 % en janvier à 44 % en décembre. Cette amélioration dans les recouvrements provient pour partie du relèvement du tarif de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières.

Quant aux « Produits et revenus du domaine de l'Etat, produits divers, ressources exceptionnelles et recettes d'ordre », qui ne sont d'ailleurs donnés qu'à titre de renseignement, sans qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses en raison des variations considérables qui se produisent dans l'époque de recouvrement d'un grand nombre d'entre eux, ils ont atteint, en décembre dernier, 19.895.600 francs, contre 17.935.459 francs en année normale, et 35.266.100 francs en décembre 1916.

Pour l'année 1917, le total de ces recouvrements atteint 253.850.700 francs, au lieu de 162.104.359 fr. en année normale et de 240.204.100 francs en 1916.

En ce qui regarde les contributions directes et taxes assimilées, dont la taxe a été autorisée par les lois des 30 décembre 1916, 31 mars, 30 juin et 29 septembre 1917, disons qu'à la date du 31 décembre dernier, les évaluations budgétaires s'établissent à 591.058.197 francs, et les rôles émis à 1.429.303.700 francs. Les douzièmes échus à la même date s'élevaient à 1.310.194.600 francs et les recouvrements effectués ayant atteint 1.017.409.900 francs, la différence en moins aux recouvrements par rapport aux douzièmes échus s'est chiffrée par 292.784.700 francs.

En 1916, les recouvrements s'étaient élevés à 892.630.700 francs, soit une différence en moins de 124.779.200 francs aux recouvrements de 1916. Disons encore qu'en 1917 les frais de poursuites se sont élevés à 1.094.900 francs, soit 0,81 pour mille, contre 1.157.900 francs en 1916, ce qui représentait 1,09 pour mille.

Ajoutons enfin, en ce qui concerne la contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre que les rôles émis depuis janvier 1917 s'élevaient à 562.232.300 francs et les recouvrements totaux à 192.463.400 francs, dont 19.340.600 francs s'appliquent au mois de décembre 1917.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Un projet de nouvelle taxe municipale. — Le Conseil municipal de Paris a renvoyé à l'administration pour études un projet de M. Chassaing-Guyon tendant à proposer aux pouvoirs publics l'établissement d'une taxe municipale de guerre applicable à chaque foyer et variant de 5 à 200 fr., selon l'importance du loyer au-dessus de 375 francs.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	10 janv. 1918	17 janv. 1918
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse	3.320.408.076	3.322.018.925
à l'Etranger	2.037.108.485	2.037.108.485
Total	5.357.516.511	5.359.127.410
Or	246.109.298	245.871.774
Argent	5.603.625.819	5.604.999.184
Disponibilité à l'étranger	869.739.137	901.702.973
Effets échus hier à recevoir à ce jour	4.349.986	5.162.304
Portefeuille Paris	458.508.187	423.419.424
Effets Paris	4.798.527	5.249.017
Effets Etranger	257.037	160.233
Portefeuilles des succursales	494.652.851	459.494.376
Paris	503.827.819	502.211.217
Succursales	641.004.387	630.050.245
Avances sur lingots à Paris	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succurs.		
Avances sur titres à Paris	572.986.622	575.087.031
Avances sur titres dans les succurs.	647.194.219	633.215.051
Avances à l'Etat	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	12.500.000.000	12.650.000.000
Avances temporaires au Trésor public		
Bons du Trésor français escomptés		
pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	3.230.000.000	3.240.000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.597.436	99.597.436
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	42.299.086	42.299.150
Depenses d'administration de la Banque et des succursales	6.675.618	6.804.093
Emploi de la réserve spéciale	8.407.137	8.407.137
Divers	759.162.382	786.187.856
Total	26.767.304.986	26.905.301.475
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Réserves	10.000.000	10.000.000
Loi du 17 mai 1834	2.980.750	2.980.750
Ex-banques départementales	9.125.000	9.125.000
Loi du 9 juin 1857	4.000.000	4.000.000
Réserve immobilière de la Banque	8.407.444	8.407.444
Réserve spéciale	22.982.791.713	23.062.505.760
Billets au porteur en circulation	53.441.049	47.063.083
Arretrages de valeurs déposées	3.883.630	3.868.928
Billets à ordre et récépissés	158.514.395	148.064.395
Compte courant du Trésor	1.635.631.076	1.813.447.718
Comptes courants des Paris	1.061.348.690	1.043.628.839
Comptes courants dans les succursales	13.372.826	10.190.126
Dividendes à payer	3.829.538	15.881.001
Escompte et intérêts divers	618.678.553	3.819.538
Récompte du dernier semestre		631.150.858
Divers		
Total	26.767.304.986	26.905.301.475

Comparaison avec les années précédentes

	22 janv. 1914	30 juillet 1914	20 janv. 1916	18 janv. 1917	17 janv. 1918
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	5.877.3	6.683.2	13.756.0	17.179.2	23.062.5
Encaisse or	3.520.8	4.141.3	5.062.2	5.110.2	5.359.1
— argent	643.7	625.3	353.8	285.5	245.9
Portefeuille	1.354.2	2.444.2	2.204.8	2.013.1	2.026.7
Avances aux partic.	740.9	743.8	1.128.1	1.287.3	1.221.2
— à l'Etat	200.0	200.0	5.000.0	8.200.0	12.850.0
Compt. cour. Trésor	215.8	382.6	25.8	84.8	48.1
— partic.	638.5	947.6	2.048.7	2.264.4	2.857.1
Taux d'escompte	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Le relèvement des tarifs des chemins de fer. — M. Clavelle, ministre des Transports, a déposé, le 10 janvier, sur le bureau de la Chambre, le projet de loi ayant pour objet d'autoriser le relèvement temporaire des tarifs sur les grands réseaux de chemins de fer d'intérêt général. Voici le texte de ce projet qui ne comporte qu'un seul article :

« Par extension des pouvoirs qu'il tient des lois et règlements en vigueur, ainsi que des cahiers des charges des concessions des chemins de fer d'intérêt général (grands réseaux et deux ceintures de Paris), le ministre des Travaux publics et des Transports est autorisé, sous les conditions suivantes, à homologuer exceptionnellement des relèvements des prix de transport sur ces réseaux, ainsi que des relèvements des taxes concernant les embranchements particuliers, jusqu'à concurrence d'une limite dépassant de 15 % au plus les maxima inscrits dans ces cahiers des charges.

« 1° Seront exceptés de la majoration, les transports militaires régis par le traité du 12 juin 1898, ainsi que le transport des colis postaux ;

« 2° Ces majorations exceptionnelles prendront fin, au plus tard, au 31 décembre de la sixième année qui suivra celle au cours de laquelle la cessation des hostilités aura été officiellement constatée ;

« 3° Lorsque les majorations affecteront uniformément l'ensemble des prix de transport, elles entreront en vigueur cinq jours après que la modification aura été portée à la connaissance du public par voie d'affiches. »

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 9 janvier, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis	75.359.000
Dette de l'Etat	41.015.100
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	57.909.000
	75.359.000
Département de Banque	
Capital social	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Épargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	37.899.000
Dépôts divers	123.534.000
Traites à sept jours et diverses	9.000
Solde en excédent	3.361.000
	179.355.000
Garanties en valeurs d'Etat	56.868.000
Autres garanties	90.661.000
Billets en réserve	30.656.000
Or et argent monnayé en réserve	1.170.000
	179.355.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets public	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622.36	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
21 nov. 1917	55.856.43	43.473	164.771	150.694	31.833	19.31	5 %
28 — — —	56.506.43	43.077	164.269	150.157	31.879	19.40	»
5 déc. — — —	57.535.43	43.728	172.097	157.712	32.257	18.74	»
12 — — —	57.511.43	43.934	163.569	149.431	32.027	19.60	»
19 — — —	57.573.45	43.938	166.054	152.934	30.985	18.66	»
26 — — —	58.338.45	44.944	166.170	153.192	30.844	18.50	»
2 janv. 1918	59.199.46	46.591	190.486	177.315	31.058	16.30	»
9 — — —	59.079.44	47.031	161.433	147.529	31.826	19.71	»

Les émissions anglaises en 1917. — Par suite du contrôle toujours plus rigoureux exercé par le Trésor sur les émissions de nouveau capital en Grande-Bretagne, les résultats globaux pour 1917 sont à peu de chose près ceux des emprunts du Gouvernement. Le montant réalisé pour des besoins industriels ne représente qu'un demi pour cent du nouveau capital.

Le tableau ci-dessous donne le montant des capitaux émis en Grande-Bretagne trimestriellement pendant ces cinq dernières années :

	1913	1914	1915	1916	1917
	(En milliers de livres)				
1 ^{er} trimestre...	50.344	97.610	46.314	156.251	825.925
2 ^e — — —	70.015	54.739	25.693	131.022	221.254
3 ^e — — —	29.962	20.266	586.773	111.578	57.054
4 ^e — — —	46.216	339.908	26.462	186.585	214.363
Totaux...	196.537	512.528	685.242	585.436	1318.596

Ces chiffres ne comprennent pas l'argent recueilli par le Gouvernement par la vente de Bons du Trésor et les émissions faites dans le but d'amortir les dépenses courantes. Le montant des Bons du Trésor en circulation a fortement diminué, au printemps dernier, au moment de l'émission de l'Emprunt de guerre 4 et 5 %, mais si depuis il augmente sans cesse, il n'en reste pas moins légèrement inférieur à celui au 31 décembre 1916. Le chiffre à fin 1917 était de 1.057.094.000 livres, contre 1.148.545.000 livres l'année précédente.

Les bons de guerre nationaux émis pendant le quatrième trimestre de l'année passée ont rapporté 196 millions de livres et représentent la presque totalité du nouveau capital souscrit.

Il a été également réalisé, pendant la même période, deux emprunts du Commonwealth d'Australie et deux autres par le Gouvernement des Nouvelles-Galles du Sud, au taux de 5 3/4 % émis à 99.1/2 % vers la fin de novembre 1917.

Les quelques émissions privées effectuées peuvent se répartir ainsi dans les diverses branches des finances, de l'industrie et du commerce : manufactures, 262.500 livres ; huile, 1.125.000 livres ; fer, charbon, acier, 468.500 livres ; lumière et puissance électriques, 14.000 livres ; divers, 1.069.900 livres.

Les recettes du Trésor anglais. — Pour les neuf premiers mois de l'année financière, commençant le 1^{er} avril 1917 et finissant le 31 décembre 1917, les recettes du Trésor anglais — comprenant le rendement des impôts et des revenus des administrations publiques, mais non les recettes provenant de la vente des bons du Trésor, ni autres emprunts, — se sont élevées à 400.650.303 livres sterling, contre 293.140.611 livres sterling pour la même période de l'année précédente, soit donc une augmentation de 107.509.692 livres sterling qui se décompose ainsi :

	Semestre légal du 1 ^{er} avril au 31 décembre		Différences en 1917
	1916	1917	
	(En milliers de liv. st.)		
Droits de Douane	50.943	53.110	+ 2.167
Droits de Régie	41.410	28.204	- 13.206
Droits domaniaux	21.864	23.193	+ 1.329
Timbres	5.420	5.634	+ 214
Impôts fonciers	50	60	+ 10
Droits de maison	360	370	+ 10
Impôts sur le revenu et la propriété	52.393	67.907	+ 15.514
Impôts sur les bénéfices exceptionnels de guerre	79.828	148.945	+ 69.117
Droits sur la valeur territoriale	151	309	+ 158
Service postal	16.500	16.800	+ 300
Service télégraphique	2.500	2.600	+ 100
Service téléphonique	4.600	4.700	+ 100
Service de la Couronne	470	460	- 10
Revenus des actions du Canal de Suez et de divers emprunts	4.822	1.719	- 3.103
Divers	11.749	46.639	+ 34.890
Total	293.140	400.650	+107.510

Comme on le voit, à l'exception des droits de régie (surtout sur les alcools), presque tous les autres chapitres des recettes indiquent une augmentation. Il est particulièrement intéressant de remarquer une plus-value de 2.167.000 livres sur les droits d'entrée. L'impôt sur le revenu a rapporté 15.514.000 livres sterling de plus que pen-

dant l'exercice précédent. A noter aussi le rapport de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels de guerre, qui s'est élevé pour les neuf premiers mois de l'exercice 1917/1918 à 148.945.000 livres sterling.

En ce qui concerne les autres recettes, non comprises dans le tableau précédent, les ventes de bons du Trésor se sont élevées à 2.031.271.000 livres, contre 1.708.380.000 pendant la même période de 1916. Les bons du Trésor remboursés se sont chiffrés par 1.437.270.000 livres. Une catégorie de bons de l'Echiquier 5 % a produit 82.209.400 livres et les bons nationaux, 195.864.000 livres.

Les dépenses, en regard des susdites recettes, ont été de 2.029.435.062 livres, contre 1.565.919.245 livres pour les neuf mois de 1916. Les services d'approvisionnement ont nécessité 1.862.404.425 livres et l'intérêt pour la dette de guerre 144.578.657 livres, contre 98.058.636. Au total général les dépenses se sont élevées à 4.317.156.233 livres desquelles 3.903.656.276 livres ont été obtenues par souscription. Enfin, la balance du Trésor s'établit à 15.594.023 livres, contre 16.887.500 livres l'année dernière.

Les secrets des teintures allemandes. — Le *Daily Mail* annonce la nouvelle sensationnelle de l'acquisition par l'Angleterre des secrets allemands de la teinture d'aniline. Après deux ans d'efforts, dit ce journal, un groupe d'hommes appartenant à l'industrie textile ont réussi à faire parvenir en Angleterre les 257 procédés, dont l'Allemagne gardait jalousement le secret.

Les agents ennemis, soupçonnant l'entreprise, ne ménagèrent pas leurs efforts pour empêcher ces recettes industrielles d'arriver en Angleterre ; ils n'hésitèrent pas à attaquer à plusieurs reprises les agents anglais. Néanmoins, les 257 procédés de la Compagnie Badische sont actuellement en sécurité dans les coffres-forts d'une banque de Londres.

RUSSIE

Les ressources de la Russie. — L'*Economiste*, revue paraissant à Moscou, dans une étude approfondie du professeur Koutcharof, fait des calculs sur les ressources économiques que les Empires centraux pourraient trouver en Russie dans le cas d'une paix séparée.

Passant en revue les différents articles d'exportation comme le blé, la laine, le chanvre, les peaux, l'honorable savant démontre, chiffrés à l'appui, que les ennemis ne doivent pas s'illusionner.

Le paysan russe demandera surtout des objets fabriqués dont manque actuellement l'Allemagne elle-même. Les transports par voies ferrées ne peuvent être repris sur une grande échelle qu'après un travail d'au moins huit à dix mois sous un régime ferme et reconnu par toutes les régions de la Russie.

Il est intéressant d'ajouter que le fascicule de l'*Economiste* a été confisqué par la censure maximaliste dès son arrivée à Petrograd.

La banqueroute financière. — Les nouvelles les plus contradictoires nous parviennent sur la situation financière en Russie. Après la « reconnaissance de la dette extérieure russe par le Soviet », dont nous parlions la huitaine dernière, voilà que le *Manchester Guardian* publie une dépêche de son correspondant de Petrograd annonçant que les commissaires du peuple se proposent de publier dans quelques jours un décret annulant la dette nationale de la Russie.

Le décret comprendra : 1° la répudiation de tous les emprunts, bons du Trésor, entre les mains de sujets étrangers se trouvant en Russie ou ailleurs ; 2° la répudiation des emprunts et bons du Trésor entre les mains de sujets russes possédant un capital dépassant 10.000 roubles ; 3° les emprunts et bons du Trésor entre les mains de sujets russes

dont le capital en valeurs ou en dépôts d'argent ne dépassent pas 1.000 roubles recevant un intérêt de 5 % sur la valeur nominale desdits emprunts et bons. Les Russes possédant de 1.000 à 10.000 roubles recevront un intérêt de 3 % ; 4° les ouvriers et paysans possédant pour 100 roubles des emprunts et de bons pourront en toucher le montant de l'Etat au 75 % de la valeur nominale. Ceux qui en possèdent pour 600 francs toucheront le 70 %.

La colonisation commerciale allemande en Russie. — La section économique de la Délégation austro-allemande déploie une grande activité pour renouer le plus tôt possible les relations commerciales. Parmi les membres de la délégation, l'ancien consulat général d'Allemagne à Petrograd avant la guerre, M. Bierman, joue un rôle prépondérant à ce point de vue. Il est efficacement secondé par un personnel d'élite qui sollicite les services des civils prisonniers allemands qui viennent d'être libérés par les Russes et dont les maisons de commerce avaient été jusqu'ici placées sous séquestre.

Les marchandises allemandes arrivent déjà en Russie et il est à prévoir que l'Allemagne va réussir à prendre la haute main sur les importations et les exportations russes. En revanche, il n'apparaît pas que les efforts déployés par l'Entente tant au point de vue commercial qu'au point de vue de la propagande aient été couronnés de succès.

La disette à Moscou. — Par suite du conflit qui s'était élevé entre les maximalistes et l'Ukraine, et par suite de l'encombrement inouï que la démobilisation occasionne sur les chemins de fer (où le matériel roulant s'use de plus en plus), le ravitaillement de Moscou devient extrêmement précaire. La ration de pain noir a été réduite à 100 grammes environ par jour.

Les personnes compétentes estiment que la famine ne peut manquer de s'aggraver encore. Telle est aussi l'impression que donne l'apparition d'un nouveau journal intitulé le *Roi Famine*. Cependant, le Soviet local se montre optimiste et son commissaire au ravitaillement déclare qu'on saura mettre la main sur les réserves de vivres constituées par les particuliers. Il attend aussi d'importants envois qui doivent, dit-il, venir d'Ukraine.

Le consulat général de France a pris des mesures pour assurer l'existence des Français qui se trouveraient dénués de ressources.

ITALIE

Le 5° emprunt national italien. — L'annonce de l'émission de cet emprunt était attendue dans les milieux financiers ; les modalités en ont été apprises avec satisfaction. Les titres du précédent emprunt sont admis à la souscription à raison de 90 lire pour cent, c'est-à-dire 3 lire 50 au-dessus du prix d'émission de l'emprunt actuel. Cette différence sera bonifiée aux souscripteurs qui acceptent la conversion. — On signale dans diverses villes italiennes la formation de Comités de propagande.

Comme pour le dernier emprunt, un consortium de banques s'est constitué sous la direction de la Banque d'Italie en vue du placement du cinquième emprunt national 5 % net, qui est émis au prix de 80.50. La souscription ouvre le 15 janvier.

Outre les trois banques d'émission, savoir : la Banque d'Italie, la Banque de Naples et la Banque de Sicile, font partie de ce consortium les établissements suivants : Banque Italienne d'Escompte, Banque de Rome, Banque Populaire de Milan, Credito Italiano, etc.

Réglementation des bilans des Sociétés. — D'après une dépêche de Milan, un prochain décret va autoriser les Sociétés par actions à calculer, dans l'établissement de leurs comptes au 31 décembre 1917,

leurs valeurs en portefeuille aux cours de compensation du 30 juin 1914, avec une dépréciation non inférieure à 8 % lorsque les prix sont descendus à cette limite ou au-dessous. Les titres amortissables figureront dans les bilans au 31 décembre 1917 pour le même montant que dans ceux de 1916. Les valeurs d'Etat ou celles garanties par l'Etat, achetées après le mois de juillet 1914, seront inscrites ou maintenues au cours d'achat.

ETATS-UNIS

Le budget de guerre américain. — Le projet de budget du gouvernement pour l'année fiscale 1919, qui vient d'être présenté au Congrès, est le plus considérable que le peuple ait jamais connu.

Il atteint 13 milliards et demi de dollars, dont plus de 11 milliards de dollars pour la guerre. Jusqu'ici, aucun projet de budget n'avait jamais dépassé 2 milliards de dollars. On consacre 6 milliards et demi de dollars à l'armée, plus d'un milliard à la marine, 3 milliards et demi de dollars aux travaux publics (fortifications).

On alloue au service de signalisation, auquel est rattachée la grande armée aérienne, 1 milliard de dollars, somme qui comprend les 640 millions de dollars déjà votés pour l'aviation.

On consacre 1 milliard de dollars à la solde de l'armée, 2 milliards aux approvisionnements de l'intendance, 157 millions de dollars aux hôpitaux, 135 millions à l'équipement des troupes du génie et 892 millions de dollars à leurs travaux de campagne.

Les munitions pour l'artillerie lourde coûteront 390 millions de dollars, les mitrailleuses plus de 237 millions, les chars d'assaut plus de 75 millions de dollars.

Le milliard de la marine se distribue ainsi : solde, 426 millions de dollars ; aviation, 94 millions ; amélioration des arsenaux, 4 millions ; fusiliers-marins, 61 millions ; recrutement et transports, 15 millions ; artillerie, 64 millions ; munitions, 32 millions ; réserves de munitions, 33 millions ; approvisionnement pour matelots, 64 millions ; combustibles, etc., 60 millions ; constructions et réparations, 60 millions ; machines, 50 millions de dollars.

Emprunts de guerre américains. — Au cours de 1917, les Etats-Unis ont émis deux *Emprunts de la Liberté* : le premier de \$2 milliards, au taux de 3 1/2 %, exempt de tout impôt, présent et futur ; le second de \$ 4.617.532.000, à 4 %.

En outre, les Etats-Unis ont, jusqu'à la fin de 1917, consenti des avances aux Alliés pour une somme de \$ 3.300.000.000, qui ont été dépensés presque en totalité en Amérique.

Le Call Money aux Etats-Unis a monté de 3 % à 6 % pendant l'année 1917.

On annonce, d'autre part, que le gouvernement américain se propose d'exercer son contrôle sur tous les appels au crédit ou émissions d'actions nouvelles faites par des entreprises privées.

Production du charbon. — Les chiffres suivants, extraits d'un rapport des Services géologiques des Etats-Unis, montrent l'importance et la valeur de l'extraction de charbon aux Etats-Unis, en 1915 et 1916 :

	1915	1916	Augmentation
Extraction (en tonnes de 1.016 kilos).....	581.619.487	590.098.175	8.478.688
Valeur (en dollars)...	686.691.186	867.125.638	180.434.452

Sur la quantité de charbon extraite en 1916, il y avait 502.519.682 tonnes de charbon bitumineux valant 665.116.077 dollars.

L'aide alimentaire aux Alliés. — En raison de la situation alimentaire en Europe, le gouverne-

ment américain prend des mesures pour envoyer un supplément de 90 millions de boisseaux de froment, et cela malgré le fait que l'exportation normale a été déjà expédiée vers la mi-décembre.

On demandera au peuple américain de pratiquer l'économie pour pouvoir combler le déficit creusé par l'envoi de ces 90 millions de boisseaux.

On prépare, avec la collaboration du département du contrôle alimentaire, des mesures instituant des jours sans froment obligatoires et prescrivant l'emploi de farines de mélange et de pain de guerre.

On fait entendre qu'on fera tout ce qu'il faudra pour remédier à la situation européenne, même si cela devait créer une disette de farine aux Etats-Unis, jusqu'à ce que la récolte de froment de juin soit disponible.

La question de savoir si la situation affectera l'accord interallié relatif au transport en Europe des troupes américaines est laissée, dans une large mesure, aux Alliés.

Certains fonctionnaires américains sont d'avis que les Alliés préféreraient, pour le moment, qu'on leur envoyât des approvisionnements.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 7 janvier 1918, accuse, sur celui du 31 décembre 1917, les variations suivantes :

	31 déc. 1917	7 janv. 1918	Compar.
	(En millions de marks)		
Encaisse or.....	2.407	2.407	"
— argent.....	181	111	- 70
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	1.315	1.349	+ 34
Portefeuille d'es-compte.....	14.596	13.166	- 1.430
Avances.....	5	7	+ 2
Portefeuille titres....	89	87	- 2
Circulation.....	11.468	11.343	- 125
Dépôts.....	8.050	6.830	- 1.220

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (f)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 janv. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1914	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 %
1917								(3 août)
15 nov...	2.405	124	998	10.363	5.726	11.688	9	5
23 — ...	2.405	130	982	10.377	5.746	11.698	8	"
30 — ...	2.405	134	1.057	10.622	6.045	12.234	9	"
7 déc...	2.406	139	1.080	10.691	6.037	12.146	7	"
15 — ...	2.406	150	1.003	10.773	6.176	12.283	8	"
23 — ...	2.406	161	1.167	11.026	6.635	12.618	6	"
31 — ...	2.407	181	1.315	11.468	6.050	14.596	5	"
7 janv. 1918	2.407	111	1.349	11.343	6.830	13.166	7	"

En outre, au 7 janvier 1918, il y avait en circulation dans le public 7.654 millions de marks de billets de Caisses de Prêts et 348 millions de marks des Bons de Caisse de l'Empire.

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Le Pain. — Dans le *Berliner Mitteilungsblatt*, le Dr Drucker attire l'attention sur la mauvaise qualité du pain de guerre : « La fixation du taux de blutage à 94 % a permis d'augmenter de 1/4 les stocks de farine. Actuellement, la plus grande partie du son est contenue dans le pain ; on connaît aujourd'hui plusieurs méthodes pratiques pour traiter ce son, mais on manque du matériel néces-

saire. De plus, le son n'a pas aujourd'hui la même valeur nutritive qu'autrefois, parce qu'on retire le germe des céréales, riche en graisse et en albumine.

« Les pommes de terre jouent un grand rôle dans la panification ; en faisant entrer dans le pain d'autres succédanés, comme les choux-raves, le son de froment et divers produits, on a diminué sa valeur nutritive. On a employé, pour étendre le pain, les matières les moins bonnes ; on a moulu fort peu d'orge, parce qu'on estimait que la fabrication de la bière était plus importante. Aujourd'hui que nous sommes en proie à la pénurie de vivres, il est absolument nécessaire de consommer un bon pain facilement digestible : il faut donc exiger que l'on augmente la ration de pain et que l'on diminue sa teneur en son. »

Renchérissement et dissimulation des denrées. — La *Gazette de Francfort* publie des articles sur le renchérissement en Allemagne d'un grand nombre de denrées les plus nécessaires à la vie, des céréales et des pommes de terre notamment ; elle rappelle la disette qui règne dans les localités pauvres comme pour les particuliers peu fortunés, alors que les localités riches et les grandes corporations et établissements industriels ont en abondance les denrées qui manquent ailleurs et même en possèdent des approvisionnements considérables.

Le journal explique que les grands agriculteurs et éleveurs ont fourni à l'Office de l'alimentation des statistiques erronées touchant l'importance des récoltes. Les répartitions ont été faites sur la base de ces données fausses, inférieures de 50 % environ aux existences réelles. Il est donc resté aux mains des producteurs environ la moitié des récoltes engrangées et cette moitié a fait l'objet d'un trafic illégal que les agents de l'Office d'alimentation ont eu le tort de laisser s'exercer : ceux qui ont pu payer les prix élevés réclamés par les vendeurs sont à l'abri du besoin, mais le reste de la population pâtit.

La crise du charbon. — On télégraphie de Berlin que l'Office impérial du charbon a signalé aux représentants de la presse la nécessité impérieuse de réaliser même les plus petites économies de charbon.

« Les envois des mines, a-t-il dit, sont plus faibles en raison des conditions de la main-d'œuvre, de l'usure de l'outillage et surtout de l'insuffisance des transports par chemins de fer. Aussi le manque de combustible se fait-il gravement sentir dans les grands centres de consommation, et les demandes sont pressantes. Les réductions de trafic et d'éclairage sont souvent pires dans les provinces qu'à Berlin. »

A Dresde, en particulier, la cuisine au gaz est impossible, et l'éclairage au gaz réduit au minimum.

D'autre part, dans les houillères de Basse Silésie, les mineurs réclament une hausse considérable des salaires et une abondante livraison de vêtements de travail.

Le huitième emprunt de guerre allemand. — On prépare en Allemagne le huitième emprunt de guerre, qui sera vraisemblablement lancé vers le milieu de mars. Les modalités ne sont pas encore connues, mais les travaux préparatoires sont poussés activement.

Crise des métaux. — La *Gazette de Francfort* a reçu de son correspondant du Luxembourg des renseignements qui mettent en lumière les difficultés de la production sidérurgique, notamment dans la région industrielle de la Lorraine et du Luxembourg :

« Dans toutes les branches de la grosse industrie

métallurgique allemande, la situation ne cesse pas de rester aussi tendue, car les besoins énormes de l'armée et des usines travaillant pour la Défense nationale ne subissent eux-mêmes aucune diminution. Les fonderies du district industriel lorrain-luxembourgeois ont devant elles un tel travail qu'il suffira à absorber toute leur capacité de production jusqu'à la fin du premier trimestre en 1918. Et tout passe aux besoins de guerre de l'Allemagne ; les aciéries ne fournissent presque exclusivement que des produits de premier choix ; de sorte qu'il ne reste guère de disponibilités pour les objets de commerce courant destinés aux besoins de la population civile ou à l'exportation dans les pays neutres.

« Dans ces derniers temps des perturbations se sont produites dans notre district industriel, par suite de la crise des transports et de l'insuffisance du ravitaillement en combustibles. Assurément, les hauts fourneaux et les aciéries seraient en mesure de soutenir l'accroissement de production en acier brut obtenu l'été dernier, si seulement les chemins de fer de l'Empire étaient en état de satisfaire aux exigences de la situation. C'est surtout le Luxembourg qui a à souffrir de cette situation. Certaines entreprises (comme Olrben à Eich Düldeingen-Esch) ont dû être presque complètement arrêtées, et les autres, manquant de charbon, ne fonctionnent plus qu'avec la moitié de leurs hauts fourneaux. Il en résulte naturellement de graves retards dans les livraisons. Les délais de livraison deviennent de plus en plus longs, pour le fer en barres, ils sont actuellement de trois à six mois. Il en résulte que dans ces dernières semaines les conditions du commerce du fer ont encore empiré en ce qui concerne le réapprovisionnement. »

Démographie. — Le *Maasbode*, de Rotterdam, dans un article concernant les effets de la guerre sur les mouvements de la population allemande, écrit que depuis le début du conflit mondial jusqu'à la fin de 1916, il y a eu en Allemagne un million de morts de plus que dans la normale.

« Pour les trois premières années de la guerre, écrit-il, les statistiques de la mortalité donnent un total de 3.700.000 décès. Au lieu de l'augmentation normale de la population, qui aurait dû être de 2.400.000 âmes, il y a eu, au contraire, jusqu'au 1^{er} août 1917, un déficit de 600.000, auquel il faut ajouter un autre de 700.000, dû à la diminution du nombre des naissances. Au lieu du chiffre escompté, 14.000.000, le nombre d'hommes de 17 à 45 ans n'atteindra pas 12.700.000, et au lieu de 800.000, l'excédent des femmes sur les hommes est maintenant de 2.100.000. »

La crise des transports et les vols de colis. — Le correspondant berlinois de la *Gazette de Francfort* annonce que, afin d'atténuer la crise des transports par chemins de fer, l'administration des chemins de fer prussiens a décidé de diminuer encore, à partir du 13 janvier, la circulation des trains de voyageurs. On invite le public à renoncer à tout voyage inutile.

D'autre part, les vols de colis continuent à être nombreux sur les chemins de fer allemands. La *Gazette de Cologne* en signale encore l'exemple suivant :

« Les trains rangés à la frontière, entre Schwehn et Langerfeld, sont depuis longtemps mis au pillage. Les colis de vivres sont plus particulièrement dérobés. La police a déjà réussi à découvrir et à arrêter un grand nombre de voleurs, parmi lesquels se trouvent une bonne proportion d'agents de chemins de fer. »

Profiteurs de guerre allemands. — D'après une statistique publiée par la *Gazette de Francfort*, la grosse industrie, celle du fer et du charbon, a fait

en Allemagne des profits énormes au cours de l'année 1916. Les 37 principaux établissements qui figurent dans cette statistique, disposent ensemble d'un capital de 1 milliard 661 millions de marks. Leur bénéfice net a été de 75 % plus élevé qu'en 1913, dernière année de paix (353 millions contre 203 millions) et le dividende moyen a passé ainsi de 8.2 à 13.9 %. Les comptes à nouveau à fin d'exercice se totalisent par 101 millions contre 50 millions au 1^{er} janvier 1914. Enfin les amortissements se sont élevés à 349 millions en 1916 et à 289 millions en 1915, alors qu'ils n'avaient été que de 181 millions en 1913.

Il est vrai, convient la *Gazette de Francfort*, qu'il a été sage d'amortir largement les frais d'installation des industries spéciales de guerre ; mais, d'autre part, les dépenses extraordinaires des grands établissements en question pour des buts politiques, en particulier l'achat de journaux, ainsi que les gratifications se sont élevées à des chiffres considérables et dissimulent ainsi une partie du bénéfice.

La crise des textiles. — L'*Echo de Hambourg* du 23 décembre 1917 dit qu'en raison de la pénurie de textiles disponibles pour la population civile, l'autorité militaire a décidé que les soldats et sous-officiers ne pourront pas obtenir de « bons de fourniture » pour des objets tissés, tricotés ou crochetés, ni pour des chaussures, et que les sous-vêtements portés par les hommes appelés sous les drapeaux devront être retournés à leurs familles.

On trouve, d'autre part, dans le compte-rendu d'une conférence faite à Munich par le professeur Ullrich d'intéressants renseignements sur les résultats donnés par l'emploi de certains succédanés de textiles : « La fabrication du papier au moyen d'algues s'est révélée impossible.

« Le lichen donne un succédané pour les crins, les fibres de paille servent à confectionner des cordes, la linaigrette mêlée à des déchets de laine donne de bons tissus, l'écorce de saule peut être utilisée comme étoupe, la fibre de tourbe peut servir à faire des étoffes, l'ortie sauvage, dont le tissu était déjà connu dans l'antiquité, semble devoir donner de très bons résultats.

« Les roseaux donnent également une fibre excellente ; le houblon, après avoir subi une importante préparation, donne une fibre de valeur. La cellulose de bois est utilisée pour la confection de nombreux tissus, comme les étoffes d'ameublement ; elle peut aussi être employée comme succédané de la soie, et mélangée à du coton ou à d'autres textiles. La laine de peuplier et de saule n'a pas donné de bons résultats. »

La conclusion du professeur Ullrich est que « malgré toute l'estime que mérite l'esprit inventif de l'Allemagne, on ne doit pas trop compter sur l'utilisation de la flore indigène. »

AUTRICHE-HONGRIE

Insuffisance des récoltes en Autriche-Hongrie. — La situation alimentaire dans les villes d'Autriche semble très critique. Trois mois après la récolte il était déjà nécessaire de diminuer, à Vienne, la ration de farine.

« Pendant huit mois encore, écrit l'*Arbeiter Zeitung de Vienne*, nous devons vivre sur la récolte de 1917. Ce simple fait indique toute la gravité de la situation. Si médiocres qu'aient été les résultats de la dernière récolte, jamais le profane ne pourra croire que de pareilles restrictions fussent dès maintenant absolument inévitables. »

L'*Arbeiter Zeitung* dénonce une fois de plus l'insuffisance de l'organisation, qui permet aux paysans de soustraire aux réquisitions une partie de leur récolte et de vivre dans l'abondance quand on meurt de faim dans les villes.

La Hongrie, d'autre part, qui a assumé la charge de ravitailler l'armée commune, se refuse obstinément à ravitailler la population civile d'Autriche. Le comte Hadik, ministre de l'Alimentation, a démissionné parce qu'on voulait l'obliger à céder à l'Autriche des stocks importants de pommes de terre et de céréales. On l'a décidé à revenir provisoirement sur sa décision ; mais le ministre persiste à ne rien vouloir livrer, tant que ne seront pas connus les résultats des réquisitions auxquelles on procède actuellement en Hongrie. L'Autriche, au contraire, qui a un besoin urgent de l'aide hongroise, insiste pour que les approvisionnements lui soient livrés sans délai.

La Banque impériale austro-hongroise. — Le 7 décembre, nous annonçons qu'aux termes d'un accord intervenu entre le gouvernement autrichien et la *Banque Austro-Hongroise*, le privilège de cette banque avait été prorogé jusqu'à fin décembre 1919.

Pour la validité de l'accord il a fallu le faire ratifier par l'assemblée générale des actionnaires. C'est pourquoi, pour la première fois depuis la guerre, le 19 décembre, les actionnaires ont été convoqués. A cette occasion, la direction de la Banque, qui avait suspendu la publication de ses bilans depuis août 1914, n'a pu se soustraire à l'obligation de présenter à l'assemblée un état de la situation financière de l'institut d'émission austro-hongrois.

Ce bilan, établi à la date du 7 décembre 1917, se compare ainsi avec celui du 23 juillet 1914, dernier bilan d'avant-guerre :

	23 juillet 1914	7 décembre 1917	Différences
(Millions de couronnes)			
<i>Actif :</i>			
Couverture en or.....	1.238	264	- 974
Couverture en argent.....	291	55	- 236
Traites et chèques sur l'étranger payables en or.....	175	776	+ 601
Billets de la Caisse de prêts....	"	106	+ 106
Traites et Bons du Trésor à l'escompte.....	768	2.823	+ 2.055
Avances sur titres.....	187	3.432	+ 3.245
Avances à l'Autriche.....	"	9.010	+ 9.010
Avances à la Hongrie.....	"	4.158	+ 4.158
Portefeuille valeurs.....	18	60	+ 42
Prêts-hypothécaires.....	300	292	- 8
Divers.....	"	126	+ 126
<i>Passif :</i>			
Capital actions.....	210	210	"
Réserves.....	32	41	+ 9
Billets de banque en circulation	2.160	17.740	+ 15.580
Comptes de virements.....	291	2.093	+ 1.802
Obligations en circulation....	291	276	- 15
Divers.....	82	872	+ 790

L'émission fiduciaire est donc passée de 2 milliards 159.759.000 couronnes à 17.740.158.000 couronnes. L'augmentation dépasse 15 milliards et demi. Le bilan en question est du 7 décembre : or, vers le milieu du mois, la presse viennoise, en particulier la *Neue Freie Presse*, annonça que le gouvernement autrichien s'était fait avancer encore un milliard de couronnes par la Banque impériale, naturellement moyennant une nouvelle émission de billets de banque. Cette avance est-elle comprise dans le bilan du 7 décembre ? Il ne paraît pas. L'émission fiduciaire atteindrait donc un total d'environ 19 milliards de couronnes.

Quelle est la situation de la couverture en or ? remarque la *Gazette de Lausanne*, d'où nous tirons ces données. Cette dernière était de 1.237.879.000 couronnes en juillet 1914, et de 269.190.000 couronnes seulement en décembre 1917, soit une diminution d'environ un milliard. Une couverture de 269 millions pour une circulation de

18 à 19 milliards est d'une modestie vraiment excessive.

La *Neue Freie Presse* parle d'une couverture or de 1.080 millions de couronnes, mais elle y comprend, ainsi que le permet la loi autrichienne, les sommes en argent, les chèques et les traites sur l'étranger payables en or. Si l'on accepte cette patriotique simulation, on arrive à une couverture or de 6 % des billets de banque en circulation, et si l'on tient compte seulement de la couverture en or proprement dite, ce pourcentage tombe à 1,5 %. C'est peu brillant.

La *Neue Freie Presse*, dans sa revue financière, reconnaît que la situation de la Banque impériale est la plus critique parmi celles de toutes les banques d'émission des grandes nations belligérantes.

Un autre fait qui ressort de ces chiffres est le montant des dettes de l'Etat envers la Banque impériale. On a, en premier lieu, le portefeuille des traites à l'escompte ; depuis le commencement de la guerre, les effets de commerce, qui s'élevaient alors à 768 millions de couronnes, ont diminué dans de fortes proportions, puisque les affaires se font presque exclusivement au comptant. Par contre, les traites des administrations de l'Etat ont pris une extension considérable et les effets à l'escompte se chiffrent à un total de 2.823 millions, dont environ 2 milliards un quart sont à la charge de l'Etat.

Il y a ensuite pour 3.432 millions de couronnes d'avances sur valeurs, lesquelles sont pour la presque totalité, des bons du Trésor.

Les avances directes faites aux deux branches de la monarchie s'élèvent à 13 milliards et quart. Le total serait donc de 18 milliards 3/4, et si on tient compte des avances faites par la Banque depuis le 7 décembre, les engagements de l'Etat envers la Banque s'élèvent à un total d'environ 20 milliards de couronnes.

Or, la guerre ne touche pas encore à sa fin et l'Autriche n'a pas renoncé à sa méthode de recourir sans compter aux avances de sa Banque impériale. Si l'on fait abstraction des opérations de l'Etat, les différents postes du bilan de la Banque impériale sont très modestes, presque sans importance.

Telle est la situation de la Banque impériale austro-hongroise, telle qu'elle résulte des documents officiels. On s'explique le cours de la couronne, conclut la *Gazette de Lausanne*.

Accords austro-allemands. — D'après une dépêche de Vienne, le montant des emprunts contractés en Allemagne par la monarchie austro-hongroise, depuis le commencement des hostilités, s'élève à 4 milliards 500 millions de couronnes.

M. Wekerlé a conclu dernièrement à Berlin, avec le gouvernement allemand, une nouvelle convention financière, suivant laquelle l'Allemagne avancera chaque mois à l'Autriche-Hongrie 100 millions de couronnes pour le paiement d'achats effectués en Allemagne par la monarchie. Ces prêts cesseront un an après la guerre, tandis que le remboursement ne commencera que plusieurs années après ce terme.

Interviewé par la *Neue Freie Presse* de Vienne, M. Wekerlé, au sujet du rapprochement économique austro-allemand, a déclaré :

« Les gros industriels des deux empires, aussi bien de l'Allemagne que de l'Autriche-Hongrie, se prononcent contre la réalisation de ce projet. La réalisation ne sera donc pas facile.

« Je suis partisan moi-même d'un tel rapprochement, en admettant naturellement que nos intérêts soient sauvegardés.

« Quant aux perspectives économiques de l'après-guerre, la situation de l'Autriche-Hongrie est relativement favorable.

« Nous n'avons pour ainsi dire pas de dettes à l'étranger, sauf celles que nous avons contractées vis-à-vis de l'Allemagne et à l'exception des coupons que doivent nos établissements de crédit, mais que ces derniers ont déjà portés à leur bilan en tenant compte du change.

« Pour le futur essor économique, trois conditions sont nécessaires : 1° pouvoir reprendre le travail de suite, aussitôt les hostilités terminées ; 2° la main-d'œuvre que nous fourniront la démobilisation ; 3° les matières premières que nous importerons de l'étranger. »

La disette à Vienne. — De Zurich, nous apprenons que des débats très mouvementés ont eu lieu le 12 janvier, au Conseil municipal de Vienne. Tous les orateurs ont dépeint la situation sous le jour le plus sombre, notamment en ce qui concerne les réserves de farine. Le Conseil municipal aurait reconnu la nécessité de réduire encore la ration hebdomadaire de pain et de farine.

Au cours de plusieurs discours, l'Allemagne a été prise vigoureusement à partie à cause de son égoïsme dans la question alimentaire. Aussi les comptes rendus de cette séance sont-ils fortement échochés dans tous les journaux.

La *Nouvelle Presse libre* écrit que Vienne manque presque complètement de farine. Les journaux font remarquer que cette pénurie a lieu tout juste six mois après la récolte.

On dit que le Conseil municipal aurait l'intention de démissionner en bloc.

BULGARIE

Banque Nationale de Bulgarie. — La *Banque Nationale de Bulgarie* vient de publier sa situation au 1^{er} janvier. Le portefeuille, les comptes courants spéciaux et les prêts à long terme sont représentés à l'actif par 1.224.338.720 fr. 96, par 73.221.346 fr. 33 et par 78.107.355 fr. 05. Le Trésor public figure pour 506.850.671 fr. 33. L'encaisse métallique or est de 78.624.000 francs et argent de 17.008.000 francs. Les disponibilités or de la Banque à l'étranger sont de 1.199.487.000 francs (?).

D'autre part, on mande de Sofia qu'un projet de loi sera incessamment soumis au Sobranié en vue de modifier les statuts de la Banque Nationale. Il s'agit principalement de porter le capital-actions de 30 à 50 millions de leva. La Banque hypothécaire, attachée à l'établissement national, formera, par la suite, une banque indépendante sous la dénomination de Banque hypothécaire bulgare.

Nouveau relèvement des tarifs des chemins de fer bulgares. — Depuis le 20 octobre dernier, les tarifs-voyageurs et marchandises des chemins de fer bulgares ont été augmentés de 20 %.

Cette augmentation, ajoutée à celle de 30 % opérée en mai dernier, porte à 50 % la majoration des tarifs des chemins de fer bulgares effectuée en 1917.

SUISSE

Le commerce extérieur de la Confédération. — Le Département fédéral des douanes vient de publier le rapport annuel sur le commerce extérieur de la Suisse en 1916.

Au cours de cet exercice, les importations se sont élevées à 2.378,5 millions de francs, et les exportations à 2.247,7 millions, soit ensemble au chiffre formidable de 4.626 millions. Comparée à l'exercice précédent, l'augmentation est de 698 millions pour les entrées et de 777 millions pour les sorties, ce qui fait un total de 1.475 millions. Le commerce extérieur a ainsi plus que doublé depuis 1905, et pour la première fois il laisse apparaître un excédent des exportations sur les importations.

Mais ce développement des échanges est en

grande partie artificiel, car il résulte surtout du renchérissement. Par exemple, l'importation totale de 1916, calculée sur la base des valeurs moyennes de 1915, ne se serait chiffrée que par 1.845 millions, ce qui dénote un faible accroissement quantitatif, et même un déficit par rapport aux années qui ont précédé la guerre. Le renchérissement se fait beaucoup moins sentir dans les produits exportés.

Les denrées alimentaires forment le 33,72 % de l'importation et le 11,43 % de l'exportation, les matières premières le 40,36 % et le 14,28 %, et les produits fabriqués le 25,92 % et le 74,29 %. Dans les entrées, on constate un accroissement de la part des denrées et une diminution de celle des produits fabriqués ; dans les sorties, la part des denrées a fortement diminué, tandis que celle des produits fabriqués augmentait d'autant.

La participation assez considérable des denrées alimentaires à l'importation provient surtout du renchérissement des vivres qui sont les plus nécessaires à l'alimentation ; en dépit du renchérissement, la part prise à l'exportation par les denrées alimentaires a été plus faible que jamais.

Dans les exportations, les broderies figurent pour 231 millions, l'horlogerie pour 212 millions, les machines pour 155 millions, les objets de cuivre fabriqués pour 136 millions ; l'accroissement a été en une année de 115 millions pour les machines (32 millions pour les seules machines-outils) et de 131 millions pour les produits fabriqués en cuivre. L'exportation du bois a passé de 16,5 à 55 millions.

Revue Commerciale

Le marché de l'argent métal. — Selon le rapport annuel de MM. Pixley et Abells, de Londres, pendant toute l'année 1917, ce métal a enregistré une forte demande, sa production toutefois ne paraît devoir s'accroître. Des variations anormales de cours ont résulté de ce fait, et les gouvernements ont été obligés, vers la fin de l'année passée, non seulement d'en réglementer le marché, mais encore de contrôler les destinations.

Le tableau suivant donne les changements de cours de l'argent pendant l'année 1917, comparés avec ceux des trois années précédentes :

	1914	1915	1916	1917
	(En pence)			
Cours le plus haut...	27 3/4	27 1/4	37 1/8	55
Cours le plus bas....	22 1/8	22 5/16	26 11/16	35 11/16
Différence de cours...	5 5/8	4 15/16	10 7/16	19 5/16
Cours moyen.....	25 5/16	23 11/16	31 5/16	40 7/8

Le cours moyen en 1917 est supérieur de 9 5/16 d. à celui de 1916 et de 17 3/16 d. à celui de 1915 qui constituait le prix le plus bas. C'est également le plus élevé depuis 1891, date à laquelle l'argent se payait 45 1/16 d. Le prix record en 1917 a été atteint le 21 septembre et les deux jours suivants, tandis que le cours le plus bas a été coté le 27 mars. Le 1^{er} janvier, l'argent se traitait à 36 1/2 d., et le 31 décembre dernier, à 43 1/2 d.

Le marché débuta calme, au début de l'année passée, à 36 1/2 d., avec une légère faiblesse pendant la deuxième semaine de janvier, à 36 d. Mais une rapide réaction, vers le milieu de février, porta le cours à 38 7/16 d. par suite de la grande fermeté du change chinois.

Les demandes furent satisfaites et un nouveau recul eut lieu jusqu'à la fin de mars, époque à laquelle fut coté le prix le plus bas, 35 11/16 d.

La force du marché devint alors apparente : les Etats-Unis qui venaient de déclarer la guerre à

l'Allemagne augmentèrent la liste déjà si importante des acheteurs du métal précieux et les offres sur le marché de Londres, de la République nord-américaine, diminuèrent rapidement de volume. Cette tendance à la hausse fut encore accentuée par l'augmentation du prix du transport maritime de l'argent, par suite de la prime très élevée demandée pour l'assurance contre les risques de guerre. La concurrence de la Chine sur le marché des Etats-Unis, et la faiblesse des approvisionnements eurent aussi leurs effets, malgré les restrictions imposées au marché par les gouvernements de l'Entente.

A part quelques réactions en juin, le cours augmenta progressivement de 35 11/16 d. le 27 mars à 55 d. le 21 septembre. Dès lors, les restrictions imposées, consistèrent en interdictions de fondre des roupies, d'importer ou d'exporter aux Indes des pièces d'argent ; en suspension complète des opérations spéculatives sur le marché de Londres, et plus tard, en une prohibition de toutes les exportations d'argent des Etats-Unis sans une licence spéciale.

Après s'être maintenue à 55 d. pendant plusieurs jours, la tension du marché diminua, car les restrictions énoncées ci-dessus commençaient à produire leurs effets. A la même époque, le change sur la Chine ne répondait pas aux avances qui venaient d'être enregistrées à Londres et les prix restaient inférieurs à la parité.

Pendant le mois suivant, le marché tomba rapidement jusqu'à 41 7/8 d. le 23 octobre, soit une baisse de 13 1/8 d. sans réaction, car pendant cette période, les exportations d'argent aux pays scandinaves et en Hollande étaient prohibées sans licence spéciale et, par suite, l'activité du marché fut très limitée.

Une nouvelle hausse eut lieu au début du mois de novembre ; le cours atteignit 46 d., ce qui représente une plus-value de 3 d. comparé à celui du 30 octobre, les achats ayant été réduits, le marché était peu approvisionné ; de plus, la Chine fut de nouveau, à la même époque, un important acheteur sur le marché des Etats-Unis.

Ce boom fut exagéré, car immédiatement le cours tomba rapidement à 42 3/4 d. le 26 novembre. Dès lors, le calme prévalut. En effet, depuis cette époque jusqu'à la fin de l'année, les variations furent sans grande importance avec toutefois tendance à la hausse.

En définitive le marché clôtura le 31 décembre à 43 1/2 d. dans l'expectative que le gouvernement américain prendra sous peu le contrôle de la production des Etats-Unis, à un prix légèrement supérieur aux cours actuels.

Dans sa revue annuelle, le *Times* exprime sa surprise que l'Amérique n'ait pas fait usage de l'importante réserve de monnaie subsidiaire qui repose dans les caisses du Trésor, à Washington. Les dollars en argent y figurent pour une somme supérieure à 80 millions de livres sterling en garantie d'un montant égal de billets de banque en circulation, pour une somme égale.

Le stock d'argent à Londres, qui s'élevait à 6 millions 300.000 livres sterling au commencement de l'année, a subi une réduction considérable, et le solde est virtuellement négligeable. Les énormes transactions de la Chine ont eu, croit-on, pour résultat, que ce pays s'est mis définitivement vendeur du métal, car 39 millions d'onces ont été envoyés de Chine aux Indes. Cependant, cette opération est considérée comme parfaitement naturelle en raison du prix élevé du métal.

En 1918, la demande de l'argent sera, d'après les prévisions, considérablement supérieure à la production mondiale, par suite des besoins de l'Inde et de l'Europe pour la frappe des monnaies d'argent.

Le marché du caoutchouc. — Une importante sta-

tistique anglaise, sur la situation du marché du caoutchouc en 1917, dit que, malgré la fermeture du marché russe, le chiffre de la consommation du caoutchouc en 1917 a dépassé celui de la consommation en 1916 qui était déjà considérable. Toutefois, à l'encontre des autres matières premières nécessaires aux besoins de la Défense nationale, le prix du caoutchouc est sensiblement plus bas qu'il n'était il y a un an.

On estime qu'en 1917, 220.000 tonnes de caoutchouc ont été livrées aux consommateurs, contre 178.000 précédemment. Pendant le premier semestre de 1917, le prix de vente moyen a été plus favorable aux vendeurs que pendant le second semestre. Les stocks visibles et en transit peuvent être estimés à 30.500. L'augmentation de la production en 1918 ne paraît pas devoir se maintenir dans la proportion constatée en 1917, et le fait que les stocks en 1917 sont en augmentation devrait encourager les Compagnies productrices à restreindre leur rendement.

On remarque qu'un très grand nombre de contrats pour des livraisons sur l'année 1918 ont été conclus. Les envois de caoutchouc du Brésil et de l'Amérique du Centre n'a presque rien envoyé; la côte de l'Afrique occidentale a fourni une quantité moindre que précédemment, et les arrivages de Madagascar et de l'Est Africain ont été très faibles.

Le rapport ajoute que la production de caoutchouc synthétique en Angleterre a été nulle, mais que, par contre, l'Allemagne s'est efforcée d'améliorer la fabrication de ce produit dont la qualité est encore loin d'être satisfaisante.

PETITES NOUVELLES

◆◆ M. Luquet, directeur du mouvement général des fonds, est nommé second sous-gouverneur de la Banque de France, en remplacement de M. Sergent, devenu sous-secrétaire d'Etat.

M. Célier, sous-directeur à l'administration centrale, est nommé directeur du mouvement général des fonds.

M. Bolley, directeur des affaires commerciales et industrielles au ministère du Commerce, est nommé directeur général des douanes, en remplacement de M. Branet, qui a été nommé conseiller d'Etat.

M. Bouvier, ingénieur en chef des manufactures de l'Etat, est nommé directeur de l'administration des monnaies et médailles, en remplacement de M. Martin, admis, sur sa demande, à la retraite.

◆◆ L'action du *Crédit Foncier* est ferme à 650 francs.

Le groupe des obligations foncières et communales fait toujours preuve de la même bonne tenue. On recherche les communales 1912 qui bénéficieront du tirage mensuel du 22 courant doté de 172.000 francs de lots dont un de 100.000 francs.

◆◆ Depuis le début des hostilités, le montant des frappes de monnaies divisionnaires dépasse le chiffre de 340 millions de francs. Les frappes continuent sur le pied de 8 à 10 millions par mois.

◆◆ Le *Crédit Mobilier Français* a reçu de la Chambre des Mines du Transvaal un télégramme lui annonçant que le rendement du mois de décembre 1917 a été de : 697.137 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, 25.282 onces d'or fin pour les mines des autres districts, soit un total de : 722.419 onces d'or fin d'une valeur de 3.068.639 livres sterling, contre 722.839 onces d'or fin d'une valeur de 3.070.426 livres sterling pour le mois de novembre 1917 qui se décomposaient comme suit : 698.271 onces d'or pour les mines du Witwatersand, 24.568 onces d'or pour les mines des autres districts.

D'autre part, le nombre d'indigènes employés

par les membres de l'Association relative à la main-d'œuvre au Witwatersrand et par les entrepreneurs a été de : 172.740 dans les mines d'or, 11.695 dans les mines de charbon, 4.593 dans les mines de diamant, soit ensemble 189.028.

Ajoutons qu'un nouveau projet de loi sur les concessions de mines dans le Rand prévoit la création d'un Conseil spécial composé d'ingénieurs officiels des mines, du secrétaire aux Finances et de deux fonctionnaires désignés par le gouvernement général. Toute résolution de ce Conseil doit être déposée dans la quinzaine devant les deux Chambres.

Les détenteurs des droits miniers, après délimitation du «mynpacht», peuvent demander une concession complémentaire de terrain que le gouvernement aura les pouvoirs d'accorder avant la proclamation comme champ d'or si le Conseil estime que la concession est exploitable et d'intérêt public.

Si le projet de loi aboutit, il permettra de développer plus rapidement la région aurifère de l'Extrême-est du Rand.

Marché Financier

Paris, le 17 janvier 1918.

Moins d'animation que la huitaine dernière; par suite la tendance générale n'est pas bien précise, elle apparaît réservée dans l'ensemble.

La cote présente peu de variations bien sensibles: nos Rentes sont fermement tenues, de même que la plupart des valeurs de banques et les obligations diverses.

Le groupe russe est toujours dans le marasme; les nouvelles les plus contradictoires qui arrivent ne sont pas faites pour amener une amélioration. Groupe métallurgique calme.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 58,25 ; 5 %, 88,50 ; 4 %, 69,20 ; non libéré, 69,40 ; Banque de France, 5.230 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 990 ; Crédit Foncier, 650 ; Crédit Lyonnais, 1.115 ; Compagnie Algérienne, 1.379 ; Actions Est, 760 ; P.-L.-M., 925 ; Orléans, 1.120 ; Midi, 890 ; Nord, 1.200 ; Ouest, 730 ; Métropolitain, 430 ; Nord-Sud, 130 ; Omnibus, 411 ; Voitures à Paris, 320 ; Suez, 4.580 ; Thomson-Houston, 843 ; Boléo, 934 ; Pennaroya, 1.130 ; Extérieure, 118,35 ; Russe 5 % 1906, 53 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 60 ; Andalous, 393 ; Saragosse, 450 ; Rio-Tinto, 1.830 ; Briansk, 182 ; Prowodnik, 185 ; Naphte, 239 ; Tréfileries du Havre, 260 ; Montbard-Aulnoye, 498 ; Etablissements Bergougnan, 1.450.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 465 ; Maltzof, 325 ; Platine, 379 ; Cape Copper, 105 ; De Beers ordinaire, 371 ; Mount Elliott, 118,50 ; Spassky, 37 ; Bakou, 965 ; Utah, 572 ; Spies, 13 ; Chartered, 22,50 ; East Rand, 12,25 ; Rand Mines, 82 ; Modderfontein B, 238 ; Malacca ordinaire, 145 ; Financières des Caoutchoucs, 253.

Marché de Londres (derniers cours). — Consolidés, 547/8 ; Emprunt 3 1/2, 86 13/16 ; Emprunt français, 79 13/16 ; South Eastern, 29 5/8 ; Ontario, 19 1/2 ; United Steel com, 95 ./. ; Canadian Pacific, 160 3/4 ; Rand Mines, 3 1/32 ; De Beers, 13 3/8 ; Rio Tinto, 64 1/4.

Marché de New-York (derniers cours). — Atchison Topeka, 83 ./. ; Calumet, 440 ; Canadian Pacific, 137 ./. ; General Electric, 129 3/8 ; Louisville Nash, 112 ./. ; Southern Pacific, 81 ./. ; United Steel com, 91 1/4 ; Union Pacific, 110 5/8 ; Argent en barres, 90 1/8.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.